

**FONDS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT**

**RAPPORT FINANCIER
ET ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS**
de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1983

et

**RAPPORT DU COMITÉ
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-NEUVIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5F (A/39/5/Add.6)



NATIONS UNIES

**FONDS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT**

**RAPPORT FINANCIER
ET ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS**
de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1983
et
**RAPPORT DU COMITÉ
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-NEUVIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5F (A/39/5/Add.6)



NATIONS UNIES

New York, 1984

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
LETTRES D'ENVOI	vi
I. RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE BIENNAL 1982-1983 TERMINE LE 31 DECEMBRE 1983	1
II. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	8
III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	13
IV. COMPTES DE L'EXERCICE BIENNAL 1982-1983 TERMINE LE 31 DECEMBRE 1983	15
<u>Etat I</u> Fonds pour l'environnement : état des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983	16
Tableau 1.1 Fonds pour l'environnement : état des contributions au 31 décembre 1983	17
Tableau 1.2 Fonds pour l'environnement : état récapitulatif des crédits ouverts, des crédits alloués, des dépenses engagées et du solde inutilisé des crédits ouverts et des crédits alloués au titre des activités relevant du programme du Fonds et de la réserve du programme du Fonds pour l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983	21
Tableau 1.3 Fonds pour l'environnement : état récapitulatif des crédits ouverts, des crédits alloués, des dépenses engagées et du solde inutilisé des crédits ouverts et des crédits alloués, au titre des dépenses relatives au programme et à l'appui au programme pour l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983	22
<u>Etat II</u> Fonds pour l'environnement : état de l'actif, du passif, et du solde du Fonds au 31 décembre 1983	23
Tableau 2.1 Fonds pour l'environnement : disponibilités et placements bancaires au 31 décembre 1983	25

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
<u>Etat III</u> Fonds généraux d'affectation spéciale du PNUE : état récapitulatif des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983 et état récapitulatif de l'actif et du passif au 31 décembre 1983	27
Tableau 3.1 Fonds généraux d'affectation spéciale du PNUE : état récapitulatif des contributions au 31 décembre 1983	30
<u>Etat IV.1</u> Autres fonds d'affectation spéciale : programme de recrutement d'administrateurs auxiliaires du PNUE financé par les Gouvernements du Danemark, de la Norvège, et de la République fédérale d'Allemagne : état récapitulatif des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983	36
<u>Etat IV.2</u> Autres fonds d'affectation spéciale : prix inter- nationaux dans le domaine de l'environnement : état récapitulatif des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983 et état récapitulatif de l'actif et du passif au 31 décembre 1983	38
<u>Etat V.1</u> Fonds pour l'environnement : compte spécial pour les dépenses d'appui au programme : état des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983 et état de l'actif et du passif au 31 décembre 1983	40
<u>Etat V.2</u> Fonds pour l'environnement : compte spécial du plan d'action pour lutter contre la désertifi- cation : état des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983.....	42
<u>Etat VI.1</u> Fonds pour l'environnement : contributions de contrepartie : état des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983 et état de l'actif et du passif au 31 décembre 1983	44
Tableau 6.1 Fonds pour l'environnement : état des contri- butions de contrepartie au 31 décembre 1983	46

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
<u>Etat VI.2</u> Fonds pour l'environnement : contributions de contrepartie en monnaie non convertible au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée : état des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983 et état de l'actif et du passif au 31 décembre 1983	48
<u>Etat VII</u> Fonds de roulement (information) : état des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983 et état de l'actif et du passif au 31 décembre 1983	50
Notes explicatives des états financiers	53

Le 31 mars 1984

Monsieur le Président,

Conformément à la règle 11.4 du Règlement financier de l'ONU, modifié par la résolution 3192 (XXVIII) de l'Assemblée générale en date du 18 décembre 1973, et à la règle de gestion financière 213.4 du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport financier et les comptes du Fonds pour l'environnement de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983, dont je certifie par les présentes l'exactitude.

Des exemplaires du présent rapport financier et des comptes sont également communiqués au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Sous-Directeur exécutif
chargé du bureau du Fonds
pour l'environnement et de
l'administration,

(Signé) R. SCHMIDT

Monsieur le Président du Comité
des commissaires au comptes
Organisation des Nations Unies
New York, N.Y. 10017

Le 18 juin 1984

Monsieur le Président,

..... J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1983 qui ont été soumis par le Directeur exécutif. Ces états ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes, dont l'opinion est jointe auxdits états.

..... Je vous prie de bien vouloir trouver également ci-joint le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1983.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Contrôleur et Vérificateur
général des comptes du
Bangladesh,

Président du Comité des
commissaires aux comptes
de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) A. K. Azizul HUQ

Monsieur le Président de
l'Assemblée générale
des Nations Unies
New York, N.Y.

I. RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE BIENNAL 1982-1983
TERMINE LE 31 DECEMBRE 1983

Introduction

1. Le Sous-Directeur exécutif chargé du Bureau du Fonds pour l'environnement et de l'administration a l'honneur de présenter ci-après le rapport financier et les comptes du Fonds pour l'exercice biennal 1982-1983, terminé le 31 décembre 1983. Les comptes comprennent sept états, complétés par six tableaux et par des notes concernant les états financiers. Ces comptes ont été communiqués au Comité des commissaires aux comptes le 31 mars 1984, conformément aux dispositions de l'article 11.4 du Règlement financier.

2. Les comptes intermédiaires de la première année de l'exercice biennal 1982-1983 ont été présentés au Conseil d'administration à sa onzième session (UNEP/GC.11/L.2). Le Comité des commissaires aux comptes a procédé à une vérification préliminaire de ces comptes et n'a pas signalé au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de situation qui mériterait d'être portée à l'attention des Etats membres 1/.

3. A titre de comparaison, les chiffres relatifs à l'exercice biennal 1980-1981 ont été reproduits dans les états financiers.

4. Dans les paragraphes qui suivent, on trouvera l'exposé des données et de la situation financières ainsi que des éléments importants qui figurent dans les états et tableaux. Ces différents états et tableaux ainsi que les notes explicatives font partie intégrante du rapport financier.

Montant des crédits ouverts, des crédits alloués,
des dépenses et des engagements prévisionnels

5. Par sa décision 9/23 du 26 mai 1981, le Conseil d'administration a approuvé en faveur des activités relevant du programme du Fonds en 1982-1983 l'ouverture d'un crédit de 93 000 000 de dollars et a fixé le niveau de la réserve du programme du Fonds à 2 000 000 de dollars pour l'exercice biennal 1982-1983. Par sa décision 11/12 du 23 mai 1983, il a également approuvé l'ouverture d'un crédit de 20 600 000 dollars au titre des dépenses relatives au programme et à l'appui au programme.

6. Le montant total des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1982-1983 ainsi que les crédits alloués et les dépenses de l'exercice se répartissent comme suit :

	<u>Crédits ouverts</u>	<u>Crédits alloués</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Solde inutilisé des crédits ouverts</u>	<u>Solde non engagé des crédits alloués</u>
Activités relevant du programme	93 000 000	64 000 000	46 381 479	46 618 521	17 618 521
Réserve du programme du Fonds	2 000 000	1 000 000	636 127	1 363 873	363 873
Dépenses relatives au programme et à l'appui au programme	<u>20 600 000</u>	<u>20 305 600</u>	<u>18 869 325</u>	<u>1 730 675</u>	<u>1 436 275</u>
	<u>115 600 000</u>	<u>85 305 600</u>	<u>65 886 931</u>	<u>49 713 069</u>	<u>19 418 669</u>

7. Au 31 décembre 1983, le solde des engagements au titre des activités relevant du programme du Fonds et de la réserve du programme du Fonds s'élevait à 26 919 393 dollars, dont 7 865 822 dollars correspondaient au solde non utilisé des engagements approuvés pour 1983 et des années antérieures et 19 053 571 dollars aux engagements approuvés pour les années à venir.

8. Le montant précité de 26 919 393 dollars représente pour le Fonds un passif éventuel qui reste dans les limites approuvées par le Conseil d'administration.

Budget ordinaire de l'ONU

9. Le montant total révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1982-1983 au budget ordinaire de l'ONU pour financer les dépenses du secrétariat créé aux termes de la résolution 2997 (XXVII) du 15 décembre 1972, tel qu'il a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 38/226 du 20 décembre 1983, s'élevait à 10 987 700 dollars. Le total des dépenses engagées pour l'exercice biennal 1982-1983 était de 10 975 549 dollars, soit 10 407 876 au titre des décaissements et 567 673 dollars au titre des engagements non réglés. Il restait donc un solde non engagé de 12 151 dollars au 31 décembre 1983.

Construction de locaux des Nations Unies à Nairobi

10. Par sa résolution 32/208 du 21 décembre 1977, l'Assemblée générale a approuvé la construction d'un siège permanent pour le Programme des Nations Unies pour l'environnement et de locaux pour les autres bureaux des Nations Unies à Nairobi. Par sa résolution 34/233 du 20 décembre 1979 (sect. XI), l'Assemblée a approuvé la construction de locaux supplémentaires pour le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), qui viendraient s'ajouter au projet de base.

11. Par sa résolution 35/222 du 17 décembre 1980, l'Assemblée générale a approuvé la révision de l'ensemble du projet de construction comme l'avait recommandé le

Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement dans son rapport (A/C.5/35/35/Add.1), à condition que le coût global du projet ne dépasse pas 254 944 000 shillings kényens.

12. Dans la section IX de sa résolution 36/235 du 18 décembre 1981, l'Assemblée avait posé comme condition "que le coût total du projet en dollars des Etats-Unis [ne devait pas dépasser] le montant en dollars qui équivalait à 254 944 000 shillings kényens lorsque l'Assemblée générale a fixé ce plafond pour le coût du projet", soit 33 992 530 dollars. Sur ce montant, un crédit de 27 078 200 dollars a déjà été ouvert et alloué.

13. Dans la section IX de sa résolution 37/237 du 21 décembre 1982, l'Assemblée générale a approuvé la construction d'un bâtiment supplémentaire à usage de bureaux ainsi que d'un pavillon pour le service des visites et a approuvé l'achat de mobilier et de matériel supplémentaires dans les limites du crédit total qu'elle avait approuvé dans sa résolution 36/235.

14. Les fonds alloués et les dépenses sont inscrits dans les comptes relatifs aux travaux de construction et tout solde inutilisé à la fin de chaque exercice financier est reporté jusqu'à l'achèvement du projet.

15. Au 31 décembre 1983, l'état des crédits ouverts, des décaissements et des engagements au titre du budget ordinaire de l'ONU était le suivant :

	<u>Dollars</u>
Crédits ouverts (1978-1983)	27 078 200
Décaissements	
Contrat I/II/III	<u>17 009 512</u>
Solde des crédits ouverts	10 068 688
Coût estimatif du Contrat III	
a) Coût estimatif de la construction	22 561 655
b) Décaissements au 31 décembre 1983	<u>12 941 164</u>
Solde	<u>9 620 491</u>
Solde estimatif des crédits ouverts pour le Contrat III	<u>448 197</u>

Etats financiers

Etat I. Fonds pour l'environnement : état des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983

16. Le montant total des recettes de l'exercice biennal 1982-1983 s'est élevé à 62 939 418 dollars et le montant total des dépenses à 65 886 931 dollars, soit un excédent des dépenses sur les recettes de 2 947 513 dollars au 31 décembre 1983.

17. Les dépenses consacrées aux activités relevant du programme du Fonds et de la réserve du programme du Fonds et les dépenses relatives au programme et à l'appui au programme pour les années 1973 à 1983 se présentent comme suit :

<u>Année</u>	<u>Activités relevant du programme du Fonds et de la réserve du programme du Fonds</u>	<u>Dépenses relatives au programme et à l'appui au programme</u>
1973	3 264 485	926 985
1974	4 015 676	2 550 095
1975	13 146 540	5 083 009
1976	15 596 098	5 404 167
1977	21 666 410	6 070 770
1978	22 902 469	6 953 728
1979	27 036 306	8 236 721
1980	26 830 093	9 467 382
1981	23 206 960	9 565 603
1982	22 145 795	9 411 787*
1983	24 871 811	9 457 538**

* Y compris des engagements non réglés d'un montant de 763 464 dollars.

** Y compris des engagements non réglés d'un montant de 1 195 258 dollars.

18. On trouvera ci-après l'état récapitulatif des dépenses par objet pour les activités relevant du programme du Fonds et de la réserve du programme du Fonds au cours de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983.

<u>Objet de dépenses</u>	<u>Décaissements</u>	<u>Engagements non réglés</u>	<u>Total</u>
	(En dollars des Etats-Unis)		
Personnel de projets (à l'exclusion des consultants)	10 499 263	116 930	10 616 193
Consultants	5 544 131	564 266	6 108 397
Personnel administratif d'appui	4 411 878	108 629	4 520 507
Frais de voyage	2 355 294	116 696	2 471 990
Contrats de sous-traitance	5 122 649	508 230	5 630 879
Bourses	859 693	37 000	896 693
Formation en groupe et réunions	7 450 353	297 650	7 748 003
Matériel consommable	481 258	15 267	496 525
Matériel non consommable	1 259 772	158 693	1 418 465
Location de locaux	440 158	15 746	455 904
Fonctionnement et entretien du matériel	660 585	49 261	709 846
Frais d'établissement des rapports	2 234 001	192 567	2 426 568
Divers	1 154 951	38 573	1 193 524
Frais de participation du PNUE (projets externes)	1 783 818	540 294	2 324 112
Total	44 257 804	2 759 802	47 017 606

Etat II. Fonds pour l'environnement : état de l'actif, du passif et du solde du Fonds au 31 décembre 1983

19. Au 31 décembre 1983, le Fonds pour l'environnement disposait d'un solde de 20 815 272 dollars après virement de 1 920 000 dollars à la réserve financière. Le niveau de la réserve financière qui atteignait 4,40 millions de dollars à la fin de l'exercice biennal précédent, est passé à 6,32 millions de dollars, à la fin de l'exercice biennal 1982-1983.

20. L'actif du Fonds pour l'environnement a augmenté, passant de 57,9 millions de dollars au 31 décembre 1981 à 60,4 millions de dollars au 31 décembre 1983, et le passif a également augmenté, passant de 33,3 millions de dollars au 31 décembre 1981 à 39,6 millions de dollars au 31 décembre 1983. Le solde du Fonds a diminué, passant de 24,6 millions de dollars à 20,8 millions de dollars.

Inscription de numéraires et d'effets à recevoir au compte de profits et pertes et d'effets à recevoir

21. Conformément aux dispositions de la règle de gestion financière 110.14 et après une enquête minutieuse, la passation par profits et pertes de quatre soldes d'un montant total de 710,13 dollars a été approuvée par le Sous-Secrétaire général aux services financiers pour l'exercice biennal 1982-1983. Dans chacun des cas, il a été constaté au regard des faits connus à cette date-là : a) qu'il n'était pas possible d'établir la responsabilité de la perte ni de l'imputer à un membre déterminé du personnel du Programme des Nations Unies pour l'environnement; b) que tout avait été mis en oeuvre pour recouvrer la somme due; et c) que de nouvelles tentatives de recouvrement resteraient sans effet.

Inscription des pertes de biens au compte de profits et pertes

22. Au cours de l'exercice biennal 1982-1983, des pertes de biens d'un montant total de 35 608,58 dollars ont été passées par profits et pertes en application des dispositions de la règle de gestion financière 110.15. A la suite de ces inscriptions, qui représentent 1,75 p. 100 du solde total des biens non consommables au 31 décembre 1983, le solde des biens comptabilisés est conforme aux quantités effectivement disponibles.

Etat III. Fonds généraux d'affectation spéciale du PNUE : état récapitulatif des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983 et état récapitulatif de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

23. Le PNUE est maintenant chargé d'administrer sept fonds généraux d'affectation spéciale. Il s'agit des fonds suivants :

a) Fonds d'affectation spéciale pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution;

b) Fonds régional d'affectation spéciale pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Emirats arabes unis, de l'Iraq, du Koweït, de l'Oman, de la République islamique d'Iran et du Qatar;

- c) Fonds d'affectation spéciale pour la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction;
- d) Fonds d'affectation spéciale pour l'organisation d'ateliers régionaux de formation à la gestion de l'environnement;
- e) Fonds régional d'affectation spéciale pour l'exécution du Plan d'action pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Asie de l'Est;
- f) Fonds régional d'affectation spéciale pour la mise en oeuvre du Plan d'action concernant le programme pour l'environnement des Caraïbes;
- g) Fonds d'affectation spéciale pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique occidentale et centrale.

Etat IV.1. Autres fonds d'affectation spéciale : programme de recrutement d'administrateurs auxiliaires du PNUE financé par les Gouvernements du Danemark, de la Norvège et de la République fédérale d'Allemagne : état récapitulatif des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983 et état récapitulatif de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

24. En vertu des accords conclus avec l'Agence danoise pour le développement international, le Gouvernement norvégien et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne en vue d'une étroite coopération dans l'utilisation des services d'administrateurs auxiliaires, quatre administrateurs auxiliaires, soit deux du Danemark, un de la Norvège et un de la République fédérale d'Allemagne, ont été engagés par le PNUE pour exercer des fonctions conformes à ces accords.

25. Depuis la mise sur pied du Programme de recrutement d'administrateurs auxiliaires, les Gouvernements de la Norvège et de la République fédérale d'Allemagne ainsi que l'Agence danoise pour le développement international ont déposé auprès du PNUE des sommes se chiffrant respectivement à 77 334 dollars, 52 849 dollars et 123 898 dollars qui sont placées dans un compte portant intérêt afin de financer les dépenses liées à l'engagement d'administrateurs auxiliaires.

Etat IV.2. Autres fonds d'affectation spéciale : prix internationaux dans le domaine de l'environnement : état récapitulatif des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983 et état récapitulatif de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

26. Au paragraphe 14 de sa décision 10/27 du 31 mai 1982, le Conseil d'administration a approuvé la création d'un fonds d'affectation spéciale destiné à financer un nouveau prix international pour l'environnement. Un don de la Japan Shipbuilding Industry Foundation a permis de verser au fonds d'affectation spéciale du "Prix Sasakawa pour l'environnement" une dotation initiale d'un million de dollars des Etats-Unis. La valeur du ou des prix décernés au cours d'une année donnée ne pourra pas dépasser 70 p. 100 des intérêts produits par les avoirs du fonds au cours des 12 mois précédents. Le Gouvernement kowétien a fait un don de 5 000 dollars. Aucun prix n'avait été décerné au 31 décembre 1983.

Etat V.1. Fonds pour l'environnement : compte spécial pour les dépenses d'appui au programme : état des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983 et état de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

27. On a imputé à ce compte, au titre des dépenses d'appui au programme un montant correspondant à 13 p. 100 des dépenses afférentes à chacun des sept fonds d'affectation spéciale et un montant correspondant à 12 p. 100 des dépenses afférentes au Programme de recrutement d'administrateurs auxiliaires du PNUE.

28. Pour l'exercice biennal 1982-1983, le montant total des recettes s'est élevé à 815 418 dollars et les dépenses à 536 409 dollars, ce qui laisse un excédent des recettes sur les dépenses de 279 009 dollars.

Etat V.2. Fonds pour l'environnement : compte spécial du Plan d'action pour lutter contre la désertification : état des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983 et état de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

29. Ce compte spécial a été ouvert en application de la résolution 34/184 de l'Assemblée générale en date du 18 décembre 1979. Le Gouvernement australien y a versé une contribution de 88 362 dollars et le Gouvernement chilien une contribution de 10 000 dollars.

Etat VI.1. Fonds pour l'environnement : contributions de contrepartie - état des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983 et état de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

30. En vue de trouver des ressources supplémentaires pour résoudre de graves problèmes écologiques dans les pays en développement, le Conseil d'administration a demandé aux gouvernements, aux termes du paragraphe 4 de sa décision 10/26 du 31 mai 1982, de fournir des ressources qui viendraient s'ajouter à celles que le Programme pour l'environnement reçoit déjà, conformément aux procédures établies.

31. En réponse à cette demande, des annonces de contributions de 6 575 836 dollars ont été reçues et les intérêts perçus se sont élevés à 159 972 dollars. Les dépenses totales s'élevant à 1 357 524 dollars, il restait un excédent des recettes sur les dépenses de 5 378 284 dollars.

Etat VI.2. Fonds pour l'environnement : contribution de contrepartie en monnaie non convertible au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée : état des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983 et état de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

32. Lors de la deuxième réunion des parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (Cannes, 2-7 mars 1981), la délégation de la Grèce a annoncé et effectué le versement d'une contribution équivalant à 400 000 dollars, à titre de contribution de contrepartie pour 1982. En janvier 1984, le Gouvernement grec a versé pour 1983 une contribution équivalant à 450 000 dollars.

33. Cette contribution représente des ressources supplémentaires destinées au financement de l'exécution du Plan d'action pour la Méditerranée adopté lors de la réunion de Barcelone en février 1975.

Etat VII. Fonds de roulement (information) : état des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983 et état de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

34. Pour l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983, les recettes se sont élevées à 60 159 dollars et les dépenses à 63 527 dollars, soit un excédent des dépenses sur les recettes de 3 368 dollars au 31 décembre 1983.

II. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Introduction

1. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1983, ainsi qu'il y est tenu par la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale et l'article XIV du règlement financier du PNUE.
2. Les comptes ont été vérifiés conformément à l'article XII du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, à l'annexe dudit règlement et aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe mixte de vérificateurs extérieurs des comptes de l'ONU, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. La vérification a été effectuée au siège du PNUE, à Nairobi.
3. Au cours de l'exercice biennal, le Comité a continué à rendre compte des résultats d'opérations précises de vérification et à envoyer à l'Administration des notes de gestion contenant des observations détaillées. Cette pratique a contribué à l'instauration d'un dialogue continu avec l'Administration et va dans le sens de la méthode de vérification fondée sur les systèmes que le Comité applique à tous les organismes des Nations Unies dont il est chargé de vérifier les comptes.
4. Les questions ci-après sont celles qui nous ont paru les plus importantes à signaler à l'issue de la vérification des comptes de l'exercice biennal. Nous en avons discuté avec l'Administration et, le cas échéant, les réponses de celles-ci sont indiquées dans le présent rapport.

Résumé des observations

5. Notre examen a révélé que certaines contributions annoncées pour l'exercice biennal 1980-1981 n'avaient pas encore été versées et que, dans certains cas, les dépenses engagées dépassaient les allocations approuvées ou même avaient été engagées sans qu'il y ait d'allocation correspondante.
6. Nous avons constaté en outre la nécessité d'améliorer la procédure d'examen périodique et de suivi concernant le paiement des sommes dues au Fonds de longue date en vue d'en accélérer le recouvrement.
7. Nous avons découvert également que par suite d'un défaut de conception de l'un des projets, des dépenses d'un montant élevé avaient été encourues inutilement, que les rapports à établir sur divers projets n'étaient pas présentés en temps voulu et que le contrôle des stocks ainsi que le suivi des activités au titre des projets étaient insuffisants.

8. Notre examen a montré par ailleurs que, contrairement aux règles et instructions en vigueur, des agents des services généraux recrutés sur le plan international recevaient 70 p. 100 de leur traitement en monnaie convertible.

Gestion des liquidités

9. L'examen des comptes a révélé qu'au 31 décembre 1983, le montant des contributions non versées se chiffrait à 38 437 049 dollars, dont 4 618 813 dollars pour les années 1981 et 1982 et 33 818 236 dollars pour l'année 1983 et les années suivantes.

10. Nous avons recommandé à l'Administration de poursuivre ses efforts en vue de remédier à cette situation et elle est convenue de le faire. Nous avons été informés récemment qu'un certain nombre de contributions avaient été inscrites au compte des profits et pertes avec l'assentiment du Conseil d'administration et que le montant des contributions non versées pour les années antérieures à 1983 se chiffrait maintenant à 128 426 dollars.

Contrôle budgétaire

11. Nous avons constaté que, dans certains cas, les dépenses engagées dépassaient les allocations approuvées tandis que dans d'autres, des dépenses avaient été engagées sans qu'il y ait d'allocation correspondante. Nous avons constaté en outre qu'il était parfois fait état des allocations de crédit globales pour les principaux objets de dépenses, sans que la ventilation des crédits alloués entre les objets de dépenses secondaires soit indiquée.

12. Nous avons recommandé qu'un contrôle suffisant soit exercé, non seulement au niveau des principaux objets de dépenses mais aussi des objets de dépenses secondaires, afin de limiter les dépenses aux montants des crédits alloués et l'Administration a accepté de suivre notre recommandation. Nous avons été informés en outre que les méthodes de contrôle des crédits alloués avaient été sensiblement améliorées durant l'exercice 1982-1983 et que l'Administration avait depuis lors pris des mesures pour mieux définir les responsabilités et instituer des systèmes plus efficaces.

Contrôle comptable

13. L'examen des comptes a également révélé qu'au 31 décembre 1983, le montant des avances consenties à un certain nombre de fonctionnaires au titre de divers comptes (traitements, frais de voyage, indemnité pour frais d'études, etc.) et n'ayant pas encore été remboursées se chiffrait à 250 948,31 dollars, l'ancienneté de ces créances variant entre six mois et plus d'un an.

14. Nous avons recommandé que les procédures d'examen périodique et de suivi soient encore améliorées afin que le remboursement des avances recouvrables depuis longtemps soit obtenu sans retard.

15. L'Administration nous a informés que certaines des avances consenties au titre de l'indemnité pour frais d'études venaient à échéance à la fin des années scolaires pour lesquelles elles étaient accordées. En ce qui concerne d'autres avances recouvrables de longue date, l'Administration a signalé qu'elle avait

étudié l'efficacité des méthodes de recouvrement. Elle avait formulé des directives tendant à assurer un remboursement plus rapide et effectif et à suivre de près les cas où les sommes dues étaient irrécouvrables afin de les passer par profits et pertes. Elle nous a également informés de la mise en place en 1984 d'un système informatisé qui permettrait d'analyser tous les mois l'ancienneté des créances afin de mieux en contrôler le recouvrement.

Activités au titre des projets

Dépenses évitables

16. En examinant l'un des projets, nous avons constaté que sur la somme de 642 196 dollars que le PNUE y avait allouée, on aurait pu économiser un montant de 225 608 dollars (soit 35 p. 100 du total), dont le décaissement s'expliquait comme suit :

a) Achat non autorisé d'une pompe solaire qui n'était pas prévu dans le descriptif du projet et n'était pas nécessaire pour l'exécution du projet;

b) Changement du lieu d'exécution du projet après que des dépenses importantes eurent été faites au titre des installations;

c) Abandon d'un élément du projet par suite de la modification au lieu d'exécution après avoir encouru des dépenses pour les services de consultants nécessaires à ce titre;

d) Prolongation inutile de la durée du projet, décidée unilatéralement par l'organisation de soutien, même après l'achèvement effectif du projet.

17. Nous avons recommandé que des études de faisabilité appropriées soient entreprises avant l'exécution d'un projet quelconque et que des méthodes bien adaptées soient mises au point afin d'éviter à l'avenir toute dépense inutile.

18. L'Administration a déclaré que les enseignements tirés de l'exécution de ce projet ainsi que des effets de certains de ces éléments seraient pris en compte lors de l'élaboration des projets futurs. Elle a précisé, toutefois, que les projets expérimentaux ou pilote étaient parfois remaniés, même lorsque des études de faisabilité détaillées étaient entreprises. L'Administration nous a informés en outre que l'achat de la pompe solaire était utile et nécessaire pour l'exécution du projet. Nous pensons que si cet appareil était essentiel, il aurait fallu en faire mention dans le descriptif du projet.

Etablissement de rapports concernant les projets

19. Nous avons constaté par ailleurs que pour certains projets, les rapports périodiques sur l'avancement des travaux, les rapports finals, les rapports d'évaluation et les rapports financiers vérifiés n'étaient pas établis et soumis en temps voulu par les organisations de soutien, ce qui nuisait au contrôle de l'exécution des projets.

20. Nous avons recommandé que les procédures d'examen et de suivi soient à nouveau renforcées pour assurer la présentation en temps voulu de rapports sur diverses activités entreprises au titre des projets. L'Administration, tout en étant d'accord avec notre observation, a déclaré que les activités intéressant les projets étaient contrôlées strictement sur la base des rapports relatifs à l'avancement des projets et des dépenses effectuées. Il arrivait malheureusement que certains rapports soient soumis en retard par les organisations de soutien, notamment lorsqu'il s'agissait d'organismes gouvernementaux.

Exécution des projets

21. Nous avons remarqué que l'exécution de certains projets était entravée par les retards enregistrés dans l'approbation et la révision des projets, l'arrivée tardive sur le terrain du personnel affecté au projet et du personnel de contrepartie, la livraison partielle de matériel et le fait que le siège du PNUE ne donnait pas suite comme il convenait aux questions et propositions des directeurs de projets.

22. Nous avons recommandé que les projets soient contrôlés plus étroitement pour qu'ils s'achèvent dans les délais fixés et l'Administration a accepté notre recommandation à cet égard.

Biens non consommables

23. Nous avons constaté que, contrairement à ce qui est prévu dans les descriptifs des projets, les organisations de soutien ne soumettaient pas toujours au PNUE un inventaire annuel des biens non consommables et que, dans le cas d'un projet, le coût effectif des biens non consommables, mentionné dans le descriptif de projet révisé, ne correspondait pas à la valeur des articles remis au gouvernement. Nous avons constaté par ailleurs que pour le même projet, des articles achetés au moyen des ressources du PNUE ne figuraient pas sur la liste du matériel remis au gouvernement et que pour un autre projet, il y avait une divergence de 37 006 dollars dans la valeur des biens non consommables, due soi-disant à une erreur de classement des biens consommables et non consommables.

24. Nous avons recommandé qu'un meilleur système de contrôle des stocks de biens non consommables soit institué et que les divergences constatées soient maintenues à l'étude afin de les éliminer rapidement. L'Administration nous a informé ultérieurement que les divergences mentionnées au paragraphe précédent avaient été tirées au clair et que des mesures importantes avaient été prises pour assurer l'institution d'un système efficace de contrôle des stocks.

Coûts salariaux

25. Notre vérification a révélé que les agents des services généraux recrutés sur le plan international recevaient 30 p. 100 de leur traitement en monnaie locale et les 70 p. 100 restants en monnaie convertible, bien qu'aux termes de l'instruction administrative ST/AI/230/Rev.1, datée du 17 septembre 1980 sur la question, l'application de cette formule de paiement des traitements ne soit autorisée que dans le cas des fonctionnaires de la catégorie des administrateurs et des agents engagés au titre de projets d'assistance technique. Nous avons également constaté

qu'il n'y avait pas longtemps que les bureaux des Nations Unies à Nairobi avaient été autorisés à verser aux agents des services généraux recrutés sur le plan international une somme en monnaie convertible représentant une proportion du traitement de base allant jusqu'à 25 p. 100 dans le cas des fonctionnaires sans personne à charge et 50 p. 100 dans le cas de ceux ayant des charges de famille.

26. L'Administration considérait que les paiements qu'elle avait faits étaient autorisés aux termes de la disposition 104.7 du règlement du personnel.

27. Notre opinion, en revanche, était que puisque la disposition du règlement du personnel précitée ne contenait aucune précision concernant la monnaie de paiement et qu'il n'était pas prévu dans l'instruction administrative pertinente de verser aux agents des services généraux 70 p. 100 de leur traitement en dollars des Etats-Unis, il faudrait abandonner la formule de paiement actuelle et régulariser les versements effectués jusqu'à présent en obtenant à posteriori l'approbation du Siège de l'ONU.

28. L'Administration nous a informés que des consultations étaient en cours entre le PNUE et le Siège de l'ONU au sujet de l'interprétation et de l'application de la disposition pertinente du règlement du personnel.

Observations sur les problèmes soulevés dans le rapport
sur l'exercice biennal 1980-1981

29. Les questions soulevées dans le rapport du Comité sur l'exercice biennal 1980-1981 2/ ont été soit résolues de façon satisfaisante soit de nouveau mentionnées dans le présent rapport. L'Administration nous a informés que les questions évoquées dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes pour 1980-1981 avaient été portées à l'attention du Conseil d'administration en mai 1984.

Remerciements

30. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Directeur exécutif, ses collaborateurs et les membres du personnel de l'aide et du concours qu'ils lui ont apportés.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Bangladesh,

(Signé) A. K. Azizul HUQ

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) R. T. NELSON

Le Premier Président de la Cour des comptes de Belgique,

(Signé) A. DEFOY

III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après, numérotés de I à VII et dûment identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1983. Nous avons notamment effectué un examen général des procédures comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence. A la suite de cet examen, notre opinion est que les états financiers rendent bien compte de la situation financière à la fin de l'exercice biennal et des résultats des opérations comptabilisées pour l'exercice. Les états financiers ont été établis suivant les principes comptables énoncés qui ont été appliqués sur une base compatible avec celle utilisée pour l'exercice précédent et les opérations étaient conformes au règlement financier et aux autorisations des organes délibérants.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Bangladesh,

(Signé) A. K. Azizul HUQ

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) R. T. NELSON

Le Premier Président de la Cour des comptes de Belgique,

(Signé) A. DEFOY

13 juin 1984

**IV. COMPTES DE L'EXERCICE BIENNAL 1982-1983
TERMINE LE 31 DECEMBRE 1983**

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT

Etats des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983
terminé le 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Recettes</u>	<u>1982/1983</u>	<u>1980/1981</u>
Contributions reçues des gouvernements (tableau 1.1)	58 323 725	62 415 566
Dons de sources publiques	626	80
Revenu des placements	5 150 256	4 536 259
Remboursement de sommes versées au titre des projets pour des exercices antérieurs	205 216	(8 366)
Revenu des loyers	51 480	43 816
Recettes diverses	300 810	180 791
Pertes/gains au change	(1 092 695)	(1 051 528)
Total, recettes	<u>62 939 418</u>	<u>66 116 618</u>
 <u>Dépenses</u>		
Activités relevant du programme du Fonds (tableau 1.2)	46 381 479	49 754 222
Activités relevant de la réserve du programme du Fonds (tableau 1.2)	636 127	282 831
Dépenses relatives au programme et à l'appui au programme (tableau 1.3)	18 869 325	19 032 985
Total, dépenses	<u>65 886 931</u>	<u>69 070 038</u>
Excédent des dépenses sur les recettes (état II)	<u>2 947 513</u>	<u>2 953 420</u>

CERTIFIE EXACT

Le Sous-Directeur exécutif chargé du
Bureau du Fonds pour l'environnement
et de l'administration

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1984

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT

Etat des contributions au 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

Pays	Contributions annoncées au 1er janvier 1982	Ajustements au titre des années antérieures	Contributions annoncées et ajustements pour 1982 et 1983	Contributions annoncées pour des années ultérieures	Montants recouvrés en 1981 pour 1982 a/	Montants recouvrés en 1982 et 1983	Contributions annoncées pour 1983 et des années antérieures	Contributions non annoncées non versées pour des années ultérieures
Algérie	10 000	(10 000)	22 000	22 000	-	21 450	550	22 000
Allemagne, République fédérale d'	-	-	3 705 616	1 596 028	-	3 705 616	-	1 596 028
Arabie saoudite	-	-	1 000 000	1 000 000	-	500 000	500 000	1 000 000
Argentine	7 074	-	140 000	-	-	147 074	-	-
Australie	-	-	1 111 647	-	-	1 111 647	-	-
Autriche	-	-	600 000	900 000	-	600 000	-	900 000
Bahamas	500	1 000	1 000	-	-	2 500	-	-
Bangladesh	-	-	4 022	2 200	-	4 022	-	2 200
Barbade	-	-	2 000	-	-	2 000	-	-
Belgique	-	300 000	156 346	-	-	385 462	70 884	-
Bénin	4 000	(4 000)	4 000	-	-	-	4 000	-
Bhoutan	1 000	(1 000)	-	-	-	-	-	-
Botswana	-	-	4 904	-	1 543	3 361	-	-
Brésil	-	-	40 000	20 000	-	-	40 000	20 000
Bulgarie	-	-	21 889	-	-	21 889	-	-
Cameroun	-	-	12 747*	-	-	7 299	5 448	-
Canada	-	-	1 670 000	903 000	-	805 000	865 000	903 000
Cap-Vert	2 000	(2 000)	-	-	-	-	-	-
Chili	-	-	10 000	5 000	-	10 000	-	5 000
Chine	-	-	209 469	-	-	204 469	-	-
Chypre	1 000	-	4 000	-	-	5 000	-	-
Colombie	18 898	-	70 000	35 000	-	88 898	-	35 000
Congo	-	-	10 850	-	-	10 850	-	-
Costa Rica	-	-	151	-	-	151	-	-
Côte d'Ivoire	-	-	12 146	-	-	12 146	-	-
Danemark	-	-	765 417	-	-	765 417	-	-
Egypte	-	-	39 340	24 340	-	15 255	24 085	24 340
Equateur	-	-	5 000	5 000	-	5 000	-	5 000
Espagne	200 000	-	517 752	-	-	717 752	-	-
Etats-Unis d'Amérique	-	-	15 664 010	10 000 000	-	15 664 010	-	10 000 000

Pays	Contributions annoncées non versées au 1er janvier 1982	Ajustements au titre des années antérieures	Contributions annoncées et ajustements pour 1982 et 1983	Contributions annoncées pour des années ultérieures	Montants recouvrés en 1981 pour 1982 a/	Montants recouvrés en 1982 et 1983	Contributions	
							annoncées non versées pour 1983 et des années antérieures	annoncées non versées pour des années ultérieures
Finlande	-	-	1 200 000	584 071	-	1 200 000	-	584 071
France	-	-	1 548 008	849 560	-	1 548 008	-	849 560
Gabon	1 034	2 068	8 775	-	-	11 877	-	-
Ghana	-	-	9 570	-	-	9 570	-	-
Guinée-Bissau	8 000	(6 000)	-	1 000	-	2 000	-	1 000
Haute-Volta	2 000	(2 000)	-	-	-	-	-	-
Hongrie	-	-	42 508	21 557	-	42 508	-	21 557
Inde	50 261	(2 599)	201 515	100 000	-	201 515	48 794	100 000
Indonésie	-	-	24 000	12 000	-	24 000	-	12 000
Iran (République islamique d')	300 000	(180 000)	-	-	-	64 353	55 647	-
Iraq	76 271	(76 271)	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	47 128	-	-	47 128	-	-
Islande	-	-	11 600	4 500	-	11 600	-	4 500
Israël	15 000	(15 000)	-	-	-	-	-	-
Italie	800 000	-	694 479	301 887	-	1 172 641	321 838	301 887
Jamahiriya arabe libyenne	-	200 000	792 219	-	-	992 219	-	-
Jamaïque	-	-	7 490	-	-	7 490	-	-
Japon	-	-	8 000 000	-	-	8 000 000	-	-
Jordanie	-	-	10 000	-	-	10 000	-	-
Kenya	-	-	90 000	45 000	-	78 717	11 283	45 000
Koweït	-	-	400 000	200 000	-	400 000	-	200 000
Lesotho	1 000	2 000	2 648	-	-	5 648	-	-
Libéria	-	1 500	308	-	-	1 808	-	-
Luxembourg	-	-	13 769	6 009	-	13 769	-	6 009
Malaisie	-	-	25 000	30 000	-	25 000	-	30 000
Malawi	-	1 391	2 969	-	-	4 360	-	-
Malte	-	-	3 303	-	-	3 303	-	-
Maroc	-	10 277	-	-	-	10 277	-	-
Maurice	-	849	3 061	-	-	3 910	-	-
Mexique	2 007	-	185 355	-	-	187 362	-	-
Mongolie	-	-	1 892	885	-	1 892	-	885
Nigéria	-	-	32 000	-	23 612	-	8 388	-
Norvège	-	-	1 734 622	772 211	-	1 734 622	-	772 211
Nouvelle-Zélande	-	-	135 151	-	-	135 151	-	-
Oman	3 333	-	16 667	10 000	-	20 000	-	10 000

Tableau 1.1 (suite)

Pays	Contributions annoncées au 1er janvier 1982	Ajustements au titre des années antérieures	Contributions		Contributions annoncées pour des années ultérieures	Montants recouverts en 1981 pour 1982 a/	Montants recouverts en 1982 et 1983	Contributions	
			annoncées et ajustements pour 1982 et 1983	annoncées pour des années ultérieures				annoncées non versées pour 1983 et des années antérieures	annoncées non versées pour des années ultérieures
Ouganda	381	(381)	4 000	-	-	1 443	2 557	-	-
Pakistan	-	-	10 000	5 000	-	5 000	5 000	5 000	(2 000)
Panama	-	-	8 000	-	-	10 000	-	-	-
Pays-Bas	-	-	953 540	-	-	953 540	-	-	-
Pérou	-	-	35 000	-	-	-	35 000	-	-
Philippines	34 000	(10 000)	40 031	-	-	56 845	7 186	-	-
Pologne	-	-	32 380	-	-	32 380	-	-	-
Portugal	-	-	3 000	-	-	3 000	-	-	-
Qatar	-	70 000	20 000	-	-	90 000	-	-	-
République arabe syrienne	-	-	1 000	-	-	1 000	-	-	-
République de Corée	-	-	20 000	-	-	10 000	10 000	-	-
République démocratique allemande	-	-	309 998	413 604	-	309 998	-	-	413 604
République démocratique populaire lao	4 000	-	-	-	-	4 000	-	-	-
République dominicaine	1 000	(1 000)	-	-	-	-	-	-	-
République socialiste soviétique de Biélorussie	-	-	35 993	-	-	35 993	-	-	-
République socialiste soviétique d'Ukraine	-	-	88 596	-	-	88 596	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	-	-	3 288*	-	-	-	3 288	-	-
Roumanie	-	5 455	-	-	-	5 455	-	-	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	-	2 153 886	-	-	2 153 886	-	-	-
Sénégal	20 000	(20 000)	-	-	-	-	-	-	-
Seychelles	-	-	200	-	-	200	-	-	-
Singapour	-	-	2 000	1 000	-	2 000	-	-	1 000
Somalie	-	-	1 239*	1 295	-	664	575	-	1 295
Soudan	1 500	(1 500)	3 000	11 719	-	-	3 000	-	11 719
Sri Lanka	3 000	(500)	4 982	-	-	7 482	-	-	-
Suède	-	-	5 000 000	2 000 000	-	5 000 000	-	-	2 000 000
Suisse	-	-	987 361	495 413	-	987 361	-	-	495 413
Swaziland	-	-	787	901	-	787	-	-	901
Tchécoslovaquie	-	-	48 622	23 364	-	48 622	-	-	23 364
Thaïlande	-	-	20 000	10 000	-	20 000	-	-	10 000

Tableau 1.1 (suite)

Pays	Contributions	Ajustements	Contributions	Contributions	Montants	Montants	Contributions	Contributions
	annoncées non versées au 1er janvier 1982	au titre des années antérieures	annoncées et ajustements pour 1982 et 1983	annoncées pour des années ultérieures	recouverts en 1981 pour 1982 a/	recouverts en 1982 et 1983	annoncées non versées pour 1983 et des années antérieures	annoncées non versées pour des années ultérieures
Togo	37	(37)	484*	-	-	-	484	-
Trinité-et-Tobago	-	-	5 000	-	-	-	5 000	-
Tunisie	-	-	20 400	-	-	20 400	-	-
Turquie	5 608	-	11 671	-	-	11 279	6 000	-
Union des Républiques socialistes soviétiques	-	-	7 258 840	-	-	7 258 840	-	-
Venezuela	-	-	100 000	-	-	100 000	-	-
Yémen démocratique	-	-	3 058	1 840	-	1 456	1 602	1 840
Yougoslavie	-	-	24 507	-	-	24 507	-	-
Zaire	25 000	50 000	25 000	50 000	-	90 494	9 506	50 000
Zambie	-	-	33 009	11 194	-	24 609	8 400	11 194
Zimbabwe	-	-	6 510	5 769	-	6 510	-	5 769
Total	1 597 904	312 252	58 323 725	20 482 347	25 155	58 157 211	2 053 515	20 480 347

* Convertis au taux de change appliqué par l'ONU en décembre 1983 dans le cas des contributions pour 1983 uniquement.

a/ Ces montants ont été indiqués dans les comptes de 1981 et ne sont reproduits dans le présent tableau qu'à titre d'information.

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT

Etat récapitulatif des crédits ouverts, des crédits alloués, des dépenses engagées et du solde inutilisé des crédits ouverts et des crédits alloués au titre des activités relevant du programme du Fonds et de la réserve du programme du Fonds pour l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

	Crédits ouverts pour 1982-1983	Crédits alloués pour 1982-1983	Crédits non alloués	Dépenses engagées en 1982/1983		Engagements non réglés	Total	Solde inutilisé des crédits ouverts	Solde non engagé des crédits alloués
				1982	1983				
I. Activités relevant du programme du Fonds									
Etablissements humains et santé humaine	10 000 000	6 900 000	3 100 000	2 744 050	2 263 006	22 748	5 029 804	4 970 196	1 870 196
Appui	17 100 000	12 500 000	4 600 000	5 146 906	3 974 758	600 046	9 721 710	7 378 290	2 778 290
Environnement et développement	6 000 000	4 600 000	1 400 000	1 934 713	1 444 555	208 665	3 587 933	2 412 067	1 012 067
Océans	10 500 000	6 900 000	3 600 000	1 737 121	3 370 195	197 347	5 304 663	5 195 337	1 595 337
Energie	2 100 000	1 400 000	700 000	449 223	525 956	81 002	1 056 181	1 043 819	343 819
Gestion de l'environnement (y compris le droit de l'environnement)	2 500 000	1 700 000	800 000	434 953	360 266	178 099	973 318	1 526 682	726 682
Ecosystèmes terrestres	16 800 000	9 750 000	7 050 000	3 191 063	2 932 105	171 039	6 294 207	10 505 793	3 455 793
Catastrophes naturelles	600 000	400 000	200 000	44 267	88 328	48 946	181 541	418 459	218 459
Plan Vigie	16 900 000	12 900 000	4 000 000	4 136 208	4 863 048	732 926	9 732 182	7 167 818	3 167 818
Données sur l'environnement	1 500 000	850 000	650 000	255 394	136 215	43 403	435 012	1 064 988	414 988
Terres arides et semi-arides (y compris la désertification)	9 000 000	6 100 000	2 900 000	1 801 096	1 908 806	355 026	4 064 928	4 935 072	2 035 072
	93 000 000	64 000 000	29 000 000	21 874 994	21 867 238	2 639 247	46 381 479	46 618 521	17 618 521
II. Activités relevant de la réserve du programme du Fonds									
	2 000 000	1 000 000	1 000 000	270 801	244 771	120 555	636 127	1 363 873	363 873
	95 000 000 a/	65 000 000	30 000 000	22 145 795	22 112 009	2 759 802	47 017 606	47 982 394	17 982 394

a/ Conformément à la décision 9/23 du Conseil d'administration.

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT

Etat récapitulatif des crédits ouverts, des crédits alloués, des dépenses engagées et du solde inutilisé des crédits ouverts et des crédits alloués au titre des dépenses relatives au programme et à l'appui au programme pour l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

	Crédits ouverts pour 1982-1983		Crédits alloués pour 1982-1983		Dépenses engagées en 1982/1983		Engagements non réglés	Total	Solde inutilisé des crédits ouverts	Solde non engagé des crédits alloués
	1982-1983	1983	1982	1983	1982	1983				
Postes permanents	9 435 600	9 356 700	76 900	4 370 242	4 274 790	10 148	8 655 180	780 420	703 520	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	320 600	320 600	-	114 228	123 966	172	238 366	82 234	82 234	
Consultants (y compris frais de voyage)	510 000	510 000	-	106 228	210 171	164 913	481 312	28 688	28 688	
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	120 100	120 100	-	60 550	40 045	-	100 595	19 505	19 505	
Groupes spéciaux d'experts	203 200	203 200	-	46 157	31 816	15 404	93 377	109 823	109 823	
Formation linguistique	65 000	65 000	-	29 242	20 420	5 564	55 226	9 774	9 774	
Traitements et dépenses connexes de personnel	4 773 600	4 762 200	11 400	2 019 919	2 110 407	254 236	4 384 562	389 038	377 638	
Frais de voyage	1 120 700	1 120 700	-	460 966	466 017	103 855	1 030 838	89 862	89 862	
Services contractuels	71 200	71 200	-	57 998	27 688	440	86 126	(14 926)	(14 926)	
Frais généraux de fonctionnement	2 195 100	2 048 800	146 300	737 769	917 046	388 626	2 043 441	151 659	5 359	
Fourniture et accessoires	604 700	544 900	59 800	191 434	272 270	76 795	540 499	64 201	4 401	
Mobilier et matériel	263-800	263 800	-	83 741	64 902	138 553	287 196	(23 396)	(23 396)	
Nouveaux locaux (y compris agrandissement)	8 400	8 400	-	-	4 884	2 005	6 889	1 511	1 511	
Bourses, subventions et contributions	92 600	92 600	-	26 571	55 090	-	81 661	10 939	10 939	
Contributions aux activités administratives financées en commun au sein des Nations Unies	815 400	815 400	-	341 799	407 711	34 547	784 057	31 343	31 343	
	<u>20 600 000</u>	<u>20 305 600</u>	<u>294 400</u>	<u>8 646 844</u>	<u>9 027 223</u>	<u>1 195 258</u>	<u>18 869 325</u>	<u>1 730 675</u>	<u>1 436 275</u>	

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT

Etat de l'actif, du passif et du solde du Fonds
au 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

	<u>1983</u>	<u>1981</u>
<u>Actif</u>		
Disponible en banque		
En monnaies convertibles		
(tableau 2.1)	21 641 744	17 918 863
En monnaies non convertibles	7 385 467	13 047 030
Avances aux organisations coopérantes et		
aux organisations de soutien	4 925 883	2 710 466
Contributions annoncées à recevoir		
des gouvernements		
(tableau 1.1)	22 533 862	20 094 598
Intérêts échus à recevoir	371 426	440 938
Sommes à recevoir	357 111	1 031 818
Charges différées		
(note 5)	2 377 193	1 701 650
Sommes à recevoir de fonds de l'ONU et au titre		
de virements interfonds		
(note 6)	785 877	941 632
Total, actif	<u>60 378 563</u>	<u>57 886 995</u>
<u>Passif</u>		
Sommes à payer		
(note 4)	2 701 180	3 243 830
Avances consenties par les organisations		
coopérantes et les organisations de soutien	5 331 583	3 817 709
Engagements non réglés		
(tableaux 1.2 et 1.3)	3 955 060	2 989 728
Réserve financière	6 320 000	4 400 000
Contributions comptabilisées d'avance		
(tableau 1.1)	20 482 347	18 521 949
Sommes à payer à des fonds de l'ONU et		
au titre de virements interfonds		
(note 7)	773 121	345 928
Total, passif	<u>39 563 291</u>	<u>33 319 144</u>

Etat II (suite)

	<u>1983</u>	<u>1981</u>
<u>Solde inutilisé</u>		
Solde disponible au 1er janvier 1982 et 1980 respectivement	24 567 851	26 952 428
<u>A ajouter</u> : Economies réalisées lors du règlement d'engagements d'années antérieures	819 016	768 843
Ajustement des recettes d'années antérieures	295 918	-
<u>A déduire</u> : Virement à la réserve financière	1 920 000	200 000
Excédent des dépenses sur les recettes (état I)	2 947 513	2 953 420
Solde disponible au 31 décembre	<u>20 815 272</u>	<u>24 567 851</u>
Total, passif et solde du Fonds	<u>60 378 563</u>	<u>57 886 995</u>

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Directeur exécutif chargé du Bureau du Fonds
pour l'environnement et de l'administration,

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1984

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT

Disponibilités et placements bancaires au 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Fonds pour l'environnement (état II)</u>	<u>Valeur comptable</u>
Disponible en banque	1 343 062,51
Morgan Guaranty Trust Co. 9 1/8 p. 100 (dépôt à vue)	1 490 000,00
American Scandinavian Banking Corp. 9 7/16 p. 100 (échéance le 9 janvier 1984)	2 000 000,00
Chemical Bank, Londres 9 7/16 p. 100 (échéance le 23 janvier 1984)	4 000 000,00
Lloyds Bank, Nassau 10 1/4 p. 100 (échéance le 22 juin 1984)	5 000 000,00
Mitsubishi Bank, Tokyo 10 13/16 p. 100 (échéance le 6 février 1984)	4 000 000,00
Mitsubishi Bank, Akasaka 9 13/16 p. 100 (échéance le 29 mars 1984)	2 208 681,70
S.F.E. Banking Corp., Nassau 10,0 p. 100 (échéance le 30 avril 1984)	1 600 000,00
	<u>21 641 744,21</u>

Fonds généraux d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour l'environnement et compte spécial du plan d'action pour lutter contre la désertification (états III, IV.2 et V.2)

Disponible en banque	68 571,13
Morgan Guaranty Trust Co. 9 1/8 p. 100 (dépôt à vue)	1 270 000,00
Deutsche Bank, Grande Caïmane 9 5/8 p. 100 (échéance le 14 février 1984)	2 000 000,00
European American Banking Corp., Nassau 10 1/8 p. 100 (échéance le 23 mars 1984)	650 000,00
Industrial Bank of Japan, N.Y. 9 3/8 p. 100 (échéance le 9 janvier 1984)	1 000 000,00
Mitsubishi Bank, Akasaka 10 7/16 p. 100 (échéance le 30 janvier 1984)	500 000,00
Mitsubishi Bank, Akasaka 9 13/16 p. 100 (échéance le 13 avril 1984)	574 558,74
National Westminster Bank, Nassau 10 3/8 p. 100 (échéance le 4 janvier 1984)	500 000,00
National Westminster Bank, Nassau 10 3/8 p. 100 (échéance le 4 janvier 1984)	500 000,00
National Westminster Bank, Nassau 9 1/4 p. 100 (échéance le 23 janvier 1984)	500 000,00

Tableau 2.1 (suite)

<u>Fonds pour l'environnement (état II)</u>	<u>Valeur comptable</u>
National Westminster Bank, Nassau 9 5/8 p. 100 (échéance le 8 février 1984)	500 000,00
National Westminster Bank, Nassau 10 1/8 p. 100 (échéance le 22 février 1984)	500 000,00
National Westminster Bank, Nassau 10,0 p. 100 (échéance le 19 mars 1984)	500 000,00
Société générale, Grande Caïmane, 10 1/2 p. 100 (échéance le 16 mars 1984)	500 000,00
	<u>9 563 129,87 a/</u>

Compte spécial du PNUE pour les contributions de contrepartie
des gouvernements (état VI.1)

Disponible en banque	320 983,45
Morgan Guaranty Trust Co., 9 1/8 p. 100 (dépôt à vue)	350 000,00
Skandinaviska Enskilda 9 15/16 p. 100 (échéance le 29 mars 1984)	536 839,67
Société générale, Grande Caïmane 9,60 p. 100 (échéance le 17 janvier 1984)	200 000,00
	<u>1 407 823,12</u>

Tableau 2.1 (suite)

Fonds pour l'environnement (état II)

Programme de recrutement d'administrateurs auxiliaires
du PNUE (état IV.1)

Disponible en banque	<u>69 155,86</u>
----------------------	------------------

Compte spécial du PNUE pour les dépenses d'appui
au Programme (état V.1)

Disponible en banque	108 972,07
Morgan Guaranty Trust Co., 9 1/8 p. 100 (dépôt à vue)	200 000,00
Deutsche Bank, Grande Caïmane, 10 1/16 p. 100 (échéance le 22 mars 1984)	100 000,00
	<u>408 972,07</u>

a/ Fonds d'affectation spéciale (état III)	8 366 885,06
Prix internationaux (état IV.2)	1 048 807,88
Désertification (état V.2)	147 436,93
Total	<u>9 563 129,87</u>

FONDS GENERAUX D'AFFECTION SPECIALE DU PNUE

I. Etat récapitulatif des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983

(En dollars des Etats Unis)

	Méditerranée	Plan d'action du Koweït	Convention sur les espèces menacées		Ateliers régionaux	Mers de l'Asie de l'Est	Caraïbes	Région de l'Afrique occidentale et centrale		Total 1982/1983	Total 1980/1981
			sur les espèces menacées	Ateliers régionaux				l'Afrique occidentale et centrale	et centrale		
Recettes											
Recettes provenant des contributions annoncées (tableau 3.1)	5 347 446	-	989 998	426 823	1 293 102	172 000	1 293 102	2 500 250	10 729 619	8 924 090	
Intérêts perçus	866 990	401 301	45 441	56 588	49 245	11 275	49 245	7 082	1 437 922	1 391 934	
Recettes diverses	(317)	120	-	465	-	-	-	-	268	1 688	
Total, recettes	6 214 119	401 421	1 035 439	483 876	1 342 347	183 275	1 342 347	2 507 332	12 167 809	10 317 712	
Dépenses											
Traitements et dépenses connexes de personnel	2 201 786	384 866	417 443	127 076	24 164	6 624	24 164	-	3 161 959	2 999 837	
Frais de voyage	190 360	84 898	53 667	-	-	-	-	-	328 925	236 748	
Services contractuels	427 021	62 284	-	142 502	-	2 750	-	-	634 557	32 856	
Formation de groupe	428 511	15 922	3 764	80 536	-	19 170	-	-	547 903	451 768	
Dépenses de fonctionnement	100 465	42 647	28 513	485	-	260	-	-	172 370	191 702	
Achats	202 023	96 608	5 000	848	-	7 090	-	-	311 569	84 417	
Frais d'établissement de rapports	61 640	9 039	95 180	989	-	923	-	-	167 591	183 013	
Dépenses diverses	202 692	25 156	52 137	8 715	-	765	-	-	289 465	298 015	
Frais de participation du PNUE	61 863	134 263	-	19 781	-	-	-	-	215 907	-	
Pertes au change	2 017	-	6	-	17	-	17	-	2 040	-	
Dépenses d'appui au programme	503 904	111 239	85 242	49 521	3 143	4 886	3 143	-	757 935	629 664	
Total, dépenses	4 382 102	966 922	740 952	430 453	27 324	42 468	27 324	-	6 590 221	5 108 020	
Excédent des recettes sur les dépenses	1 832 017	(565 501)	294 487	53 423	1 315 023	140 807	1 315 023	2 507 332	5 577 588	5 209 692	

II. Etat récapitulatif de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

	Plan d'action du Koweït		Convention sur les espèces menacées		Ateliers régionaux		Mers de l'Asie de l'Est		Caraïbes		Région de l'Afrique occidentale et centrale	
	Méditerranée											
Actif												
Disponible en banque (tableau 2.1)	5 616 635	1 280 646	333 090	123 337	92 890	858 250	62 037	8 366 885	4 138 281			
Contributions annoncées non versées (tableau 3.1)	6 592 555	-	1 598 944	-	19 000	449 148	2 443 947	11 103 594	6 087 526			
Intérêts échus à recevoir	112 886	25 414	6 741	2 486	1 865	17 170	1 246	167 808	109 177			
Sommes à recevoir	8 413	-	-	3 202	-	-	-	11 615	224 231			
Avances aux organisations coopérantes et aux organisations de soutien	126 290	119 466	20 209	40 885	49 416	5 976	-	362 242	200 946			
Charges différées (note 5)	288 211	-	-	-	-	-	-	288 211	-			
Dû par le Fonds pour l'environnement (note 7)	-	-	-	-	-	-	102	-	-			
Total, actif	12 744 990	1 425 526	1 958 984	169 910	163 171	1 330 544	2 507 332	20 300 457	10 853 965			
Passif												
Sommes à payer	175 327	30 797	20 181	775	4 886	1 657	-	233 623	170			
Engagements non réglés	78 146	35 655	-	15 176	-	-	-	128 977	177 226			
Contributions comptabilisées d'avance	6 033 734	-	1 291 350	-	-	-	-	7 325 084	3 557 871			
Dû au Fonds pour l'environnement (note 6)	148 545	79 307	27 785	14 153	17 478	13 864	-	301 132	1 084 252			
Dû à d'autres fonds	268 579	-	-	-	-	-	-	268 579	-			
Avances aux organisations coopérantes et aux organisations de soutien	1 802 923	209 708	394	-	-	-	-	2 013 025	46 924			
Total, passif	8 507 254	355 467	1 339 710	30 104	22 364	15 521	-	10 270 420	4 866 443			

	Méditerranée	Plan d'action du Koweït	Convention sur les espèces menacées	Ateliers régionaux	Mers de l'Asie de l'Est	Caraïbes	Région de l'Afrique occidentale et centrale	1983	1981
<u>Solde du Fonds</u>									
Solde disponible au 1er janvier	2 359 241	3 227 912	318 788	81 581	-	-	-	5 987 522	3 010 640
A ajouter :									
Excédent des recettes sur les dépenses	1 832 017	(565 501)	294 487	53 423	140 807	1 315 023	2 507 332	5 577 588	5 200 692
Ajustement des dépenses d'exercices antérieurs	-	-	-	4 802	-	-	-	4 802	-
Economies réalisées lors du règlement d'engagements d'exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	-	-	67 190
<u>Total partiel</u>	<u>4 191 258</u>	<u>2 662 411</u>	<u>613 275</u>	<u>139 806</u>	<u>140 807</u>	<u>1 315 023</u>	<u>2 507 332</u>	<u>11 569 912</u>	<u>8 287 522</u>
<u>A déduire :</u>									
Ajustement de contributions annoncées pour des exercices antérieurs (tableau 3.1)	(46 478)	1 592 352	(5 999)	-	-	-	-	1 539 875	-
Fonds versés à l'ONU	-	-	-	-	-	-	-	-	2 300 000
Solde disponible au 31 décembre	4 237 736	1 070 059	619 274	139 806	140 807	1 315 023	2 507 332	10 030 737	5 987 522
<u>Total, passif et solde du Fonds</u>	<u>12 744 990</u>	<u>1 425 526</u>	<u>1 958 984</u>	<u>169 910</u>	<u>163 171</u>	<u>1 330 544</u>	<u>2 507 332</u>	<u>20 300 457</u>	<u>10 853 965</u>

CERTIFIE EXACT

Le Sous-Directeur exécutif chargé du Bureau du Fonds pour l'environnement et de l'administration

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1984

FONDS GENERAUX D'AFFECTATION SPECIALE DU PNUDE

Etat récapitulatif des contributions au 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

Pays	Contributions annoncées non acquittées au 1er janvier 1982	Ajustements de contributions annoncées pour des exercices antérieurs	Contributions annoncées et ajustements pour 1982		Contributions annoncées pour les années à venir		Montants recouvrés en 1981 pour 1982 a/		Contributions annoncées non acquittées pour 1983 et les années antérieures		Contributions annoncées non acquittées pour les années à venir	
			et 1983	les années à venir	1981 pour 1982 a/	1982 et 1983	antérieures	à venir				
Fonds d'affectation spéciale pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution												
Albanie	4 162	(4 162)	-	45 113	-	-	-	-	-	-	-	-
Algérie	-	-	41 535	45 113	14 892	-	-	-	26 643	-	-	45 113
Chypre	-	-	3 692	3 470	1 692	-	2 000	-	-	-	-	3 470
Egypte	11 776	-	24 610	24 292	-	-	36 386	-	-	-	-	24 292
Espagne	225 416	-	566 292	672 731	-	-	791 708	-	-	-	-	672 731
France	-	-	1 993 838	2 273 008	-	-	1 993 838	-	-	-	-	2 273 008
Grèce	-	-	121 375	139 305	28 480	-	-	-	92 895	-	-	139 305
Israël	13 856	-	86 762	79 815	-	-	53 618	-	47 000	-	-	79 815
Italie	513 170	50 640	1 194 823	1 305 305	-	-	1 487 738	-	270 895	-	-	1 305 305
Jamahiriya arabe libyenne	23 552	-	79 377	89 730	-	-	93 624	-	9 305	-	-	89 730
Liban	12 486	-	10 615	6 941	-	-	17 351	-	5 750	-	-	6 941
Malte	-	-	3 692	3 470	2 158	-	1 534	-	-	-	-	3 470
Monaco	-	-	3 692	3 470	-	-	3 692	-	-	-	-	3 470
Maroc	7 360	-	17 537	17 351	-	-	15 820	-	9 077	-	-	17 351
République arabe syrienne	-	-	10 615	10 906	2 436	-	948	-	7 231	-	-	10 906
Tunisie	-	-	10 615	10 906	149	-	3 384	-	7 082	-	-	10 906
Turquie	25	-	103 838	111 543	-	-	98 610	-	5 253	-	-	111 543
Yougoslavie	59 732	-	145 371	160 128	-	-	127 412	-	77 691	-	-	160 128
Communauté économique européenne	-	-	929 167	1 076 250	-	-	929 167	-	-	-	-	1 076 250
Total partiel	871 535	46 478	5 347 446	6 033 734	49 807	-	5 656 830	-	558 822	-	-	6 033 734
Fonds régional d'affectation spéciale pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Emirats arabes unis, de l'Iraq, du Koweït, de l'Oman, de la République islamique d'Iran et du Qatar												
Iran (République islamique d')	1 223 946	(1 223 946)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Iraq	368 406	(368 406)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel	1 592 352	(1 592 352)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 3.1 (suite)

Pays	Fonds d'affectation spéciale pour la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction				Contributions annoncées non acquittées pour 1983 et les années antérieures		Contributions annoncées non acquittées pour 1983 et les années antérieures	
	Contributions annoncées non acquittées au 1er janvier 1982	Ajustements de contributions annoncées pour des exercices antérieurs	Contributions annoncées et ajustements pour 1982 et 1983	Contributions annoncées pour les années à venir	Montants recouverts en 1981 pour 1982 a/	Montants recouverts en 1982 et 1983	Contributions acquittées pour 1983 et les années antérieures	Contributions acquittées pour 1983 et les années antérieures
Afrique du Sud	-	-	4 765,32	6 068,00	2 177,59	2 167,75	419,98	6 068,00
Allemagne, République fédérale d'	-	-	94 285,26	126 356,00	-	94 285,26	-	126 356,00
Argentine	-	-	8 849,88	10 506,00	-	3 840,00	5 009,88	10 506,00
Australie	-	-	20 752,85	23 230,00	-	20 752,85	-	23 230,00
Autriche	-	-	6 713,05	11 098,00	-	6 713,05	-	11 098,00
Bahamas	-	-	113,46	148,00	-	113,46	-	148,00
Bangladesh	-	-	-	444,00	-	-	-	444,00
Bolivie	98,48	-	113,46	148,00	-	211,94	-	148,00
Botswana	-	-	118,62	148,00	-	118,62	-	148,00
Brésil	-	-	14 409,42	20 566,00	-	7 204,71	7 204,71	20 566,00
Cameroun	-	16,41	113,46	148,00	-	129,87	-	148,00
Canada	-	-	37 214,88	45 572,00	-	37 214,88	-	45 572,00
Chili	-	-	796,00	1 036,00	-	796,00	-	1 036,00
Chine	-	5 982,66	18 380,52	13 022,00	-	24 363,18	-	13 022,00
Chypre	-	-	113,46	148,00	-	113,46	-	148,00
Colombie	-	-	1 248,06	1 628,00	-	624,03	624,03	1 628,00
Congo	-	-	-	148,00	-	-	-	148,00
Costa Rica	196,96	-	226,93	296,00	-	482,82	-	237,07
Danemark	-	-	8 396,04	11 098,00	-	8 396,04	-	11 098,00
Egypte	-	-	794,22	1 036,00	-	794,22	-	1 036,00
Emirats arabes unis	984,80	-	1 134,60	2 368,00	-	-	2 119,40	2 368,00
Equateur	-	-	226,92	296,00	-	-	226,92	296,00
Etats-Unis d'Amérique	-	-	283 650,00	369 892,00	-	276 000,00	7 650,00	369 892,00
Finlande	-	-	5 446,08	7 102,00	-	5 446,08	-	7 102,00
France	-	-	71 025,96	96 320,00	-	71 025,96	-	96 320,00
Gambie	98,48	-	113,46	148,00	-	-	211,94	148,00
Ghana	295,44	-	340,38	296,00	-	-	635,82	296,00
Guatemala	-	-	226,92	296,00	-	-	226,92	296,00
Guinée	-	-	113,46	148,00	-	113,46	-	148,00
Guyana	98,48	-	113,46	148,00	-	211,94	-	148,00
Inde	-	-	6 807,60	5 328,00	-	6 807,60	-	5 328,00
Indonésie	-	-	1 815,36	1 924,00	-	1 815,36	-	1 924,00
Iran (République islamique d')	6 401,20	(0,20)	7 374,90	8 582,00	-	12 802,00	973,90	8 582,00
Israël	-	-	2 836,50	3 404,00	-	2 836,50	-	3 404,00
Italie	33 975,60	-	39 143,70	55 336,00	-	61 424,96	11 694,34	55 336,00

Tableau 3.1 (suite)

Pays	Contributions non acquittées au 1 ^{er} janvier 1982		Ajustements de contributions annoncées pour des exercices antérieurs		Contributions de ajustements pour 1982 et 1983		Contributions non acquittées pour 1983 et les années antérieures		Contributions annoncées non acquittées pour 1983 et les années antérieures	
	1982	1983	1982	1983	1982	1983	1982	1983	1982	1983
Fonds d'affectation spéciale pour la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (suite)										
Japon	-	-	108 695,34	152 692,00	-	108 695,34	-	152 692,00	-	-
Jordanie	-	-	113,46	148,00	-	113,46	-	148,00	-	-
Kenya	-	-	113,46	148,00	-	56,73	-	148,00	56,73	-
Libéria	-	-	113,46	148,00	-	113,46	-	148,00	-	-
Liechtenstein	-	-	113,46	148,00	-	14,98	-	148,00	-	-
Madagascar	-	-	113,46	148,00	-	-	-	148,00	113,46	-
Malaisie	886,32	-	1 021,14	1 332,00	-	1 907,46	-	1 332,00	-	1 332,00
Malawi	-	-	-	148,00	-	-	-	148,00	-	148,00
Maroc	492,40	-	567,30	740,00	-	-	-	740,00	1 059,70	740,00
Maurice	-	-	113,46	148,00	-	-	-	148,00	-	91,27
Monaco	-	-	113,46	148,00	-	-	-	148,00	-	148,00
Mozambique	-	-	114,06	148,00	-	-	-	148,00	-	148,00
Népal	-	-	113,46	148,00	-	-	-	148,00	-	148,00
Nicaragua	-	-	113,46	148,00	-	113,46	-	148,00	-	148,00
Niger	98,48	-	113,46	148,00	-	-	-	148,00	211,94	148,00
Nigéria	1 575,68	-	1 815,36	2 812,00	-	-	-	2 812,00	3 391,04	2 812,00
Norvège	-	-	5 673,00	7 546,00	-	-	-	7 546,00	-	7 546,00
Pakistan	-	-	795,00	888,00	-	-	-	888,00	-	444,00
Panama	-	-	295,00	696,00	-	295,00	-	696,00	-	1,00
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	-	113,46	148,00	-	-	-	148,00	56,73	148,00
Paraguay	-	-	113,46	148,00	-	-	-	148,00	113,46	148,00
Pérou	-	-	680,76	1 036,00	-	-	-	1 036,00	680,76	1 036,00
Philippines	-	-	1 134,60	1 332,00	-	-	-	1 332,00	567,30	1 332,00
Portugal	-	-	2 935,36	2 664,00	-	-	-	2 664,00	-	2 664,00
République centrafricaine	-	-	109,59	148,00	-	-	-	148,00	56,73	148,00
République démocratique allemande	13 688,72	-	15 770,94	20 566,00	-	-	-	20 566,00	29 459,66	20 566,00
République-Unie de Tanzanie	-	-	113,46	148,00	-	71,71	-	148,00	41,75	148,00
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	-	50 603,16	69 096,00	-	-	-	69 096,00	-	69 096,00
Rwanda	-	-	113,46	148,00	-	-	-	148,00	113,46	148,00
Sainte-Lucie	-	-	56,83	148,00	-	-	-	148,00	-	74,00

Tableau 3.1 (suite)

Pays	Fonds d'affectation spéciale pour la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (suite)				Contributions annoncées non acquittées pour 1983 et les années antérieures		Contributions annoncées non acquittées pour 1983 et les années antérieures	
	Contributions acquittées au 1er janvier 1982	Ajustements de contributions annoncées pour des exercices antérieurs	Contributions annoncées et ajustements pour 1982 et 1983	Contributions annoncées pour les années à venir	Montants recouvrés en 1981 pour 1982 a/	Montants recouvrés en 1982 et 1983	Contributions annoncées non acquittées pour 1983 et les années antérieures	Contributions annoncées non acquittées pour les années à venir
Sénégal	98,48	-	113,46	148,00	-	105,03	106,91	148,00
Seychelles	-	-	113,46	148,00	-	113,46	-	148,00
Soudan	-	-	-	148,00	-	-	-	148,00
Sri Lanka	-	-	226,62	148,00	-	226,62	-	148,00
Suède	-	-	14 863,26	19 532,00	-	14 863,26	-	19 532,00
Suisse	-	-	11 913,30	15 536,00	-	11 913,30	-	15 536,00
Suriname	-	-	162,75	148,00	-	162,75	-	148,00
Thaïlande	-	-	-	1 184,00	-	-	-	1 184,00
Togo	27,54	-	113,46	148,00	-	66,53	74,47	148,00
Tunisie	-	-	340,38	444,00	-	340,38	-	444,00
Union des Républiques socialistes soviétiques	109 312,80	-	125 940,60	155 948,00	-	-	235 253,40	155 948,00
Uruguay	-	-	453,84	592,00	-	-	453,84	592,00
Venezuela	-	-	5 673,00	8 138,00	-	5 673,00	-	138,00
Zaire	-	-	226,92	148,00	-	-	226,92	148,00
Zambie	-	-	226,92	148,00	82,03	258,35	-	34,54
Zimbabwe	-	-	-	296,00	-	-	-	296,00
Total partiel	168 329,86	5 998,87	989 998,04	1 291 350,00	2 754,77	853 978,02	309 036,10	1 289 907,88
Fonds d'affectation spéciale pour l'organisation d'ateliers régionaux								
Suède	-	-	426 823	-	-	426 823	-	-
Total partiel	-	-	426 823	-	-	426 823	-	-
Fonds d'affectation spéciale pour les mers de l'Asie de l'Est								
Indonésie	-	-	60 000	-	-	60 000	-	-
Malaisie	-	-	34 000	-	-	34 000	-	-
Philippines	-	-	38 000	-	-	19 000	19 000	-
Singapour	-	-	2 000	-	-	2 000	-	-
Thaïlande	-	-	38 000	-	-	38 000	-	-
Total partiel	-	-	172 000	-	-	153 000	19 000	-

Tableau 3.1 (suite)

Pays	Fonds régional d'affectation spéciale pour la mise en oeuvre du Plan d'action concernant l'environnement des Caraïbes				Contributions		Contributions non acquittées pour 1983 et les années antérieures	Contributions annoncées non acquittées pour 1983 et les années antérieures
	Contributions non acquittées au 1er janvier 1982	Ajustements de contributions annoncées pour des exercices antérieurs	Contributions annoncées et ajustements pour 1982 et 1983	Contributions annoncées pour les années à venir	Montants recouverts en 1981 pour 1982 a/	Montants recouverts en 1982 et 1983		
Antilles néerlandaises	-	-	30 000	-	-	15 000	15 000	-
Bahamas	-	-	16 450	-	-	11 789	4 661	-
Barbade	-	-	16 450	-	-	16 450	-	-
Bélice	-	-	15 000	-	-	7 500	7 500	-
Colombie	-	-	60 940	-	-	60 940	-	-
Costa Rica	-	-	17 898	-	-	-	17 898	-
Cuba	-	-	30 940	-	-	13 541	17 399	-
France	-	-	375 000	-	-	250 000	125 000	-
Grenade	-	-	16 450	-	-	4 112	12 338	-
Guatemala	-	-	17 898	-	-	-	17 898	-
Guyana	-	-	16 450	-	-	-	16 450	-
Haïti	-	-	16 450	-	-	-	16 450	-
Honduras	-	-	16 450	-	-	-	16 450	-
Iles Vierges britanniques	-	-	5 500	-	-	5 500	-	-
Jamaïque	-	-	25 000	-	-	12 500	12 500	-
Mexique	-	-	250 000	-	-	250 000	-	-
Montserrat	-	-	5 000	-	-	-	5 000	-
Nicaragua	-	-	16 450	-	-	-	16 450	-
Panama	-	-	17 898	-	-	19 091	-	(1 193)
République dominicaine	-	-	19 347	-	-	-	19 347	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	-	6 732	-	-	6 732	-	-
Saint-Christophe-et-Nevis	-	-	5 000	-	-	5 000	-	-
Sainte-Lucie	-	-	15 000	-	-	15 000	-	-
Saint-Vincent-et-Grenadines	-	-	15 000	-	-	15 000	-	-
Suriname	-	-	16 452	-	-	16 452	-	-
Trinité-et-Tobago	-	-	19 347	-	-	19 347	-	-
Venezuela	-	-	230 000	-	-	100 000	130 000	-
Total partiel	-	-	1 293 102	-	-	843 954	450 341	(1 193)

Tableau 3.1 (suite)

Pays	Contributions non acquittées au 1er janvier 1982		Ajustements de contributions annoncées pour des exercices antérieurs		Contributions annoncées et ajustements pour 1982 et 1983		Contributions pour les années à venir		Contributions non acquittées pour 1983 et les années antérieures		Contributions annoncées non acquittées pour les années à venir	
	annoncées non acquittées au 1er janvier 1982	annoncées non acquittées au 1er janvier 1982	annoncées pour des exercices antérieurs	annoncées pour des exercices antérieurs	annoncées et ajustements pour 1982 et 1983	annoncées pour les années à venir	annoncées pour les années à venir	annoncées pour les années à venir	annoncées non acquittées pour 1983 et les années antérieures	annoncées non acquittées pour les années à venir	annoncées non acquittées pour les années à venir	annoncées non acquittées pour les années à venir
Fonds d'affectation spéciale pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique occidentale et centrale												
Angola	-	-	-	-	93 000	-	-	-	-	93 000	-	-
Bénin	-	-	-	-	93 000	-	-	-	-	93 000	-	-
Cameroun	-	-	-	-	93 000	-	-	-	-	93 000	-	-
Cap-Vert	-	-	-	-	93 000	-	-	-	-	93 000	-	-
Congo	-	-	-	-	93 000	-	-	-	-	93 000	-	-
Côte d'Ivoire	-	-	-	-	154 000	-	-	-	-	154 000	-	-
Gabon	-	-	-	-	123 500	-	-	-	-	123 500	-	-
Gambie	-	-	-	-	93 000	-	-	15 410	-	77 590	-	-
Ghana	-	-	-	-	154 000	-	-	-	-	154 000	-	-
Guinée	-	-	-	-	93 000	-	-	-	-	93 000	-	-
Guinée-Bissau	-	-	-	-	93 000	-	-	-	-	93 000	-	-
Guinée équatoriale	-	-	-	-	93 000	-	-	-	-	93 000	-	-
Libéria	-	-	-	-	93 000	-	-	-	-	93 000	-	-
Mauritanie	-	-	-	-	93 000	-	-	-	-	93 000	-	-
Nigéria	-	-	-	-	550 250	-	-	-	-	550 250	-	-
Sao Tomé-et-Principe	-	-	-	-	93 000	-	-	-	-	93 000	-	-
Sénégal	-	-	-	-	93 000	-	-	-	40 893	52 107	-	-
Sierra Leone	-	-	-	-	93 000	-	-	-	-	93 000	-	-
Togo	-	-	-	-	93 000	-	-	-	-	93 000	-	-
Zaïre	-	-	-	-	123 500	-	-	-	-	123 500	-	-
Total partiel	-	-	-	-	2 500 250	-	-	-	-	2 443 947	-	-
TOTAL GENERAL	2 632 216,86	(1 539 875,13)	10 729 619,04	7 325 084	52 561,77	7 990 888,02	3 781 146,10	7 322 448,88				

a/ Ces montants ont été indiqués dans les comptes de 1981 et ne sont reproduits dans le présent tableau qu'à titre d'information.

AUTRES FONDS D'AFFECTATION SPECIALE :

PROGRAMME DE RECRUTEMENT D'ADMINISTRATEURS AUXILIAIRES DU PNUE
FINANCE PAR LES GOUVERNEMENTS DU DANEMARK, DE LA NORVEGE, ET
DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

(En dollars des Etats-Unis)

Etat récapitulatif des recettes et des dépenses de l'exercice
biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983

	<u>Danemark</u>	<u>Norvège</u>	<u>Allemagne, (République fédérale d')</u>	<u>Total 1982/1983</u>	<u>Total 1980/1981</u>
<u>Recettes</u>					
Contributions des gouvernements	64 731	-	52 849	117 580	136 501
Intérêts perçus	4 002	1 343	1 271	6 616	1 520
Total, recettes	<u>68 733</u>	<u>1 343</u>	<u>54 120</u>	<u>124 196</u>	<u>138 021</u>
<u>Dépenses</u>					
Traitement et dépenses connexes de personnel	60 833	12 305	23 680	96 818	87 280
Voyages	614	-	-	614	5 347
Dépenses d'appui au programme	7 374	1 477	2 842	11 693	11 114
Total, dépenses	<u>68 821</u>	<u>13 782</u>	<u>26 522</u>	<u>109 125</u>	<u>103 741</u>
Excédent des recettes sur les dépenses	<u>(88)</u>	<u>(12 439)</u>	<u>27 598</u>	<u>15 071</u>	<u>34 280</u>

II. Etat récapitulatif de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

			<u>1983</u>	<u>1981</u>
<u>Actif</u>				
Disponible en banque (tableau 2.1)	27 638	6 606	34 911	69 155
Sommes à recevoir	1 255	247	2 000	3 502
Dû par le Fonds pour l'environnement (note 7)	-	2 060	-	2 060
Total, actif	<u>28 893</u>	<u>8 913</u>	<u>36 911</u>	<u>74 717</u>
			<u>138 021</u>	<u>139 690</u>

	<u>Danemark</u>	<u>Norvège</u>	<u>Allemagne, (République fédérale d')</u>	<u>Total 1982/1983</u>	<u>Total 1980/1981</u>
				<u>1983</u>	<u>1981</u>
<u>Passif</u>					
Sommes à payer	-	-	-	-	1 424
Dû au compte spécial pour les dépenses d'appui au programme	78	-	314	392	11 114
Dû au Fonds pour l'environnement (note 6)	951	-	5 464	6 415	83 942
Engagements non réglés	3 372	2 723	3 535	9 630	8 930
Total, passif	<u>4 401</u>	<u>2 723</u>	<u>9 313</u>	<u>16 437</u>	<u>105 410</u>
<u>Solde du Fonds</u>					
Solde disponible au 1er janvier 1982 et 1980 respectivement	22 013	12 267	-	34 280	-
A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses	(88)	(12 439)	27 598	15 071	34 280
Economies réalisées lors du règlement d'enga- gements au titre d'exercices antérieurs	<u>2 567</u>	<u>6 362</u>	<u>-</u>	<u>8 929</u>	<u>-</u>
Solde disponible au 31 décembre	<u>24 492</u>	<u>6 190</u>	<u>27 598</u>	<u>58 280</u>	<u>34 280</u>
Total, passif et solde du Fonds	<u><u>28 893</u></u>	<u><u>8 913</u></u>	<u><u>36 911</u></u>	<u><u>74 717</u></u>	<u><u>139 690</u></u>

CERTIFIE EXACT

Le Sous-Directeur exécutif chargé du Bureau du
Fonds pour l'environnement et de l'administration

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1984

AUTRES FONDS D'AFFECTATION SPECIALE : PRIX INTERNATIONAUX
DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

(En dollars des Etats-Unis)

I. Etat récapitulatif des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983

	<u>Sasakawa</u>	<u>Koweït</u>	<u>Total 1982/1983</u>	<u>Total 1980/1981</u>
<u>Recettes</u>				
Intérêts perçus	71 849	-	71 849	-
Total, recettes	<u>71 849</u>	<u>-</u>	<u>71 849</u>	<u>-</u>
<u>Dépenses</u>				
Excédent des recettes sur les dépenses	71 849	-	71 849	-
	<u>71 849</u>	<u>-</u>	<u>71 849</u>	<u>-</u>

II. Etat récapitulatif de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

			<u>1983</u>	<u>1981</u>
<u>Actif</u>				
Disponible en banque (tableau 2.1)	331	-	331	-
Placements (tableau 2.1)	1 048 477	-	1 048 477	-
Intérêts échus à recevoir	22 855	-	22 855	-
Dû par le Fonds du PNUE (note 7)	186	5 000	5 186	-
Total, actif	<u>1 071 849</u>	<u>5 000</u>	<u>1 076 849</u>	<u>-</u>

Etat IV.2 (suite)

	<u>Sasakawa</u>	<u>Koweït</u>	<u>Total 1982/1983</u>	<u>Total 1980/1981</u>
			<u>1983</u>	<u>1981</u>
<u>Passif</u>				
Réserve	<u>1 000 000</u>	<u>5 000</u>	<u>1 005 000</u>	<u>-</u>
Total, passif	<u>1 000 000</u>	<u>5 000</u>	<u>1 005 000</u>	<u>-</u>
 <u>Solde du fonds</u>				
Solde disponible au 1er janvier 1982 et 1980 respec- tivement	-	-	-	-
 <u>A ajouter :</u>				
Excédent des recettes sur les dépenses	<u>71 849</u>	<u>-</u>	<u>71 849</u>	<u>-</u>
Solde disponible au 31 décembre	<u>71 849</u>	<u>-</u>	<u>71 849</u>	<u>-</u>
Total, passif et solde du Fonds	<u>1 071 849</u>	<u>5 000</u>	<u>1 076 849</u>	<u>-</u>

CERFIFIE EXACT

Le Sous-Directeur exécutif chargé du Bureau
du Fonds pour l'environnement et de
l'administration

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1984

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT

COMPTE SPECIAL POUR LES DEPENSES D'APPUI AU PROGRAMME

(En dollars des Etats-Unis)

I. Etat des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983
terminé le 31 décembre 1983

	<u>1982/1983</u>	<u>1980/1981</u>
<u>Recettes</u>		
Intérêts perçus	45 790	-
Dépenses d'appui au programme :		
Plan d'action des Caraïbes	3 143	-
Dépenses d'appui au programme :		
Convention sur les espèces menacées	85 242	59 096
Dépenses d'appui au programme :		
Mers de l'Asie de l'Est	4 886	-
Dépenses d'appui au programme :		
Administrateurs auxiliaires (Danemark)	7 374	4 127
Dépenses d'appui au programme :		
Administrateurs auxiliaires (République fédérale d'Allemagne)	2 842	-
Dépenses d'appui au programme :		
Administrateurs auxiliaires (Norvège)	1 477	6 987
Dépenses d'appui au programme :		
Plan d'action du Koweït	111 239	154 178
Dépenses d'appui au programme :		
Plan d'action pour la Méditerranée	503 904	407 126
Dépenses d'appui au programme :		
Ateliers régionaux	49 521	9 264
	<u>815 418</u>	<u>640 778</u>
Total, recettes		
<u>Dépenses</u>		
Postes permanents	245 649	247 951
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	77 479	28 126
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	20 072	2 536
Traitement et dépenses connexes de personnel	92 012	62 107
Voyages en mission	34 386	16 951
Fournitures et accessoires	5 408	-
Bourses, subventions et contributions	46 416	-
Mobilier et matériel	10 180	-
Pertes au change	4 807	-
	<u>536 409</u>	<u>357 671</u>
Total, dépenses		
Excédent des recettes sur les dépenses	<u>279 009</u>	<u>283 107</u>

II. Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

	<u>1983</u>	<u>1981</u>
<u>Actif</u>		
Disponible en banque (tableau 2.1)	408 972	-
Intérêts échus à recevoir	5 005	237 677
Sommes à recevoir	226 290	-
Dû par le Fonds du PNUE (note 7)	-	63 301
Total, actif	<u>640 267</u>	<u>300 978</u>
<u>Passif</u>		
Sommes à payer	4 741	-
Engagements non réglés	21 489	17 871
Dû au Fonds du PNUE (note 6)	34 050	-
Total, passif	<u>60 280</u>	<u>17 871</u>
<u>Solde du Fonds</u>		
Solde disponible au 1er janvier 1980 et 1982 respectivement	283 107	-
<u>A ajouter :</u>		
Excédent des recettes sur les dépenses	279 009	283 107
Economies réalisées lors du règlement d'engagements au titre d'années antérieures	17 871	-
Solde disponible au 31 décembre	<u>579 987</u>	<u>283 107</u>
Total, passif et solde du Fonds	<u>640 267</u>	<u>300 978</u>

CERTIFIE EXACT

Le Sous-Directeur exécutif chargé du Bureau
du Fonds pour l'environnement et
de l'administration,

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1984

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT

COMPTE SPECIAL DU PLAN D'ACTION POUR LUTTER CONTRE LA DESERTIFICATION

(En dollars des Etats-Unis)

I. Etat des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983
terminé le 31 décembre 1983

	<u>1982/1983</u>	<u>1980/1981</u>
<u>Recettes</u>		
Recettes provenant des contributions annoncées	98 362	38 524
Intérêts perçus	12 157	1 472
Total, recettes	<u>110 519</u>	<u>39 996</u>
<u>Dépenses</u>		
Pertes au change	28	-
Total, dépenses	<u>28</u>	<u>-</u>
Excédent des recettes sur les dépenses	<u>110 491</u>	<u>39 996</u>

II. Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

	<u>1983</u>	<u>1981</u>
<u>Actif</u>		
Disponible en banque (tableau 2.1)	147 437	20 294
Intérêts échus à recevoir	2 961	624
Sommes à recevoir	-	4 553
Dû par le Fonds du PNUE (note 7)	89	14 525
Total, actif	<u>150 487</u>	<u>39 996</u>
<u>Passif</u>		
Total, passif	<u>-</u>	<u>-</u>

Etat V.2 (suite)

	<u>1983</u>	<u>1981</u>
<u>Solde du Fonds</u>		
Solde disponible au 1er janvier	39 996	-
<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses	<u>110 491</u>	<u>39 996</u>
Total, solde du Fonds	<u>150 487</u>	<u>39 996</u>
Total, passif et solde du Fonds	<u>150 487</u>	<u>39 996</u>

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Directeur exécutif chargé du Bureau
du Fonds pour l'environnement et
de l'administration,

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1984

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT
CONTRIBUTIONS DE CONTREPARTIE
(En dollars des Etats-Unis)

I. Etat des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983
terminé le 31 décembre 1983

	<u>1982/1983</u>	<u>1980/1981</u>
<u>Recettes</u>		
Recettes provenant des contributions annoncées (tableau 6.1)	6 575 836	-
Intérêts perçus	159 972	-
Total, recettes	<u>6 735 808</u>	<u>-</u>
<u>Dépenses</u>		
Traitement et dépenses connexes de personnel	447 488	-
Services contractuels	120 000	-
Réunions/conférences	135 274	-
Achat de matériel	326 892	-
Dépenses de fonctionnement	93 039	-
Participation du PNUE	37 076	-
Dépenses diverses	19 179	-
Bourses	170 880	-
Pertes au change	7 696	-
Total, dépenses	<u>1 357 524</u>	<u>-</u>
Excédent des recettes sur les dépenses	<u>5 378 284</u>	<u>-</u>

II. Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

	<u>1983</u>	<u>1981</u>
<u>Actif</u>		
Disponible en banque (tableau 2.1)	1 407 823	-
Contributions annoncées à recouvrer (tableau 6.1)	4 798 400	-
Sommes à recevoir	12 408	-
Total, actif	<u>6 218 631</u>	<u>-</u>

Etat VI.1 (suite)

	<u>1983</u>	<u>1981</u>
<u>Passif</u>		
Avances des organisations coopérantes	214 601	-
Sommes à payer	100	-
Engagements non réglés	227 637	-
Dû au Fonds pour l'environnement (note 6)	<u>398 009</u>	<u>-</u>
Total, passif	<u>840 347</u>	<u>-</u>
 <u>Solde du Fonds</u>		
Solde disponible au 1er janvier	-	-
Excédent des recettes sur les dépenses	<u>5 378 284</u>	<u>-</u>
Total, solde du Fonds	<u>5 378 284</u>	<u>-</u>
Total, passif et solde du Fonds	<u>6 218 631</u>	<u>-</u>

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Directeur exécutif chargé du Bureau
du Fonds pour l'environnement et de
l'administration,

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1984

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT

Etat des contributions de contrepartie au 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Donateurs</u>	<u>Contributions annoncées</u>	<u>Contributions versées</u>	<u>Solde non acquitté</u>
<u>Etablissement d'un système de communi- cation pour l'environnement, phase préliminaire</u>			
Comité suédois pour la Conférence de Stockholm	25 000	25 000	-
Norvège	5 000	5 000	-
Pays-Bas	5 000	5 000	-
Total partiel	35 000	35 000	-
<u>Débat public sur l'état de l'environnement</u>			
Asahi Shimbun	66 079	66 079	-
Japan Broadcasting Corporation	57 856	57 856	-
Comité suédois pour la commémoration de la Conférence de Stockholm	15 000	15 000	-
Fonds mondial pour la nature, Pays-Bas	1 987	1 987	-
Fonds mondial pour la nature, Royaume-Uni	5 000	5 000	-
Université des Nations Unies	10 000	10 000	-
Three M Corporation	500	500	-
Total partiel	156 422	156 422	-
<u>Programme du golfe Arabe pour les organisations de développement des Nations Unies (AGFUND)</u>			
AGFUND	5 180 000	881 600	4 298 400
<u>Atelier sur la protection et la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique de l'Est</u>			
Gouvernement seychellois	10 000	10 000	-

Tableau 6.1 (suite)

<u>Donateurs</u>	<u>Contributions annoncées</u>	<u>Contributions versées</u>	<u>Solde non acquitté</u>
<u>Gestion du Groupe de travail spécial constitué d'experts juridiques et techniques chargés de l'élaboration d'une convention-cadre mondiale pour la protection de la couche d'ozone</u>			
Gouvernement néerlandais	41 395	41 395	-
Gouvernement suisse	9 675	9 675	-
Total partiel	51 070	51 070	-
<u>Colloque international pour les pays en développement sur l'élimination des déchets solides</u>			
Ministère fédéral de la recherche et de la technologie (République fédérale d'Allemagne)	143 344	143 344	-
<u>Formulation, suivi et évaluation de programmes et projets prioritaires visant à résoudre les problèmes écologiques les plus graves des pays en développement</u>			
Gouvernement suédois	1 000 000	500 000	500 000
Total général	6 575 836	1 777 436	4 798 400

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT

CONTRIBUTIONS DE CONTREPARTIE EN MONNAIE NON CONVERTIBLE
AU FONDS D'AFFECTATION SPECIALE POUR LA MEDITERRANEE

(En dollars des Etats-Unis)

I. Etat des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983
terminé le 31 décembre 1983

	<u>1982/1983</u>	<u>1980/1981</u>
<u>Recettes</u>		
Recettes provenant de contributions annoncées	850 000	-
Total, recettes	<u>850 000</u>	<u>-</u>
<u>Dépenses</u>		
Traitement et dépenses connexes de personnel	161 859	-
Voyages	13 646	-
Services contractuels	22 510	-
Dépenses de fonctionnement	24 561	-
Achat de matériel	161 456	-
Frais d'établissement de rapports	281	-
Divers	15 687	-
Pertes au change	60 491	-
Total, dépenses	<u>460 491</u>	<u>-</u>
Excédent des recettes sur les dépenses	<u><u>389 509</u></u>	<u><u>-</u></u>

II. Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

	<u>1983</u>	<u>1981</u>
<u>Actif</u>		
Disponible en banque	7 544	-
Contribution à recevoir	450 000	-
Sommes à recevoir	14 650	-
	<u>472 194</u>	<u>-</u>
Total, actif	<u>472 194</u>	<u>-</u>
<u>Passif</u>		
Dû au Fonds du PNUE (note 6)	46 271	-
Dû à d'autres fonds	16 797	-
Sommes à payer	18 131	-
Engagements non réglés	1 486	-
	<u>82 685</u>	<u>-</u>
Total, passif	<u>82 685</u>	<u>-</u>
<u>Solde du Fonds</u>		
Solde disponible au 1er janvier	-	-
Excédent des recettes sur les dépenses	389 509	-
	<u>389 509</u>	<u>-</u>
Total, solde du Fonds	<u>389 509</u>	<u>-</u>
Total, passif et solde du Fonds	<u>472 194</u>	<u>-</u>

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Directeur exécutif chargé du Bureau
du Fonds pour l'environnement et
de l'administration,

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1984

FONDS DE ROULEMENT (INFORMATION)

(En dollars des Etats-Unis)

I. Etat des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1982-1983
terminé le 31 décembre 1983

	<u>1982/1983</u>	<u>1980/1981</u>
<u>Recettes</u>		
Vente des publications et droits d'auteur	53 501	49 586
Autres ventes	6 658	19 238
Total, recettes	<u>60 159</u>	<u>68 824</u>
<u>Dépenses</u>		
Consultants (voyages compris)	-	45 929
Frais généraux de fonctionnement	98	1 356
Fournitures et accessoires	-	11 310
Publications	68 149	-
Services contractuels	(4 720)	50 453
Divers	-	16 796
Total, dépenses	<u>63 527</u>	<u>125 844</u>
Excédent des dépenses sur les recettes	<u>3 368</u>	<u>57 020</u>

II. Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

	<u>1983</u>	<u>1981</u>
<u>Actif</u>		
Sommes à recevoir	18 572	-
A recevoir du Fonds pour l'environnement (note 7)	112 525	134 465
Total, actif	<u>131 097</u>	<u>134 465</u>
<u>Passif</u>		
	-	-

Etat VII (suite)

	<u>1983</u>	<u>1981</u>
<u>Solde du Fonds</u>		
Solde disponible au 1er janvier 1980 et 1982 respectivement	134 465	191 485
<u>A déduire</u> : Excédent des dépenses sur les recettes	3 368	57 020
Solde disponible au 31 décembre	<u>131 097</u>	<u>134 465</u>
Total, passif et solde du Fonds	<u>131 097</u>	<u>134 465</u>

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Directeur exécutif chargé du Bureau
du Fonds pour l'environnement et
de l'administration,

(Signé) R. SCHMIDT

Nairobi, le 31 mars 1984

Annexe

NOTES EXPLICATIVES DES ETATS FINANCIERS

Note 1. Résumé des grands principes comptables

Certains des grands principes comptables appliqués par l'Organisation des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour l'environnement sont exposés ci-après :

a) Les comptes sont tenus conformément aux dispositions du Règlement financier de l'ONU tel qu'adopté par l'Assemblée générale, aux règles formulées par le Secrétaire général en application dudit Règlement, notamment aux règles de gestion financière du Fonds, aux décisions pertinentes du Conseil d'administration du PNUE et aux instructions administratives ainsi qu'aux principes comptables généralement acceptés;

b) L'exercice financier est un exercice biennal composé de deux années civiles consécutives. Les comptes figurant dans le présent document portent sur l'exercice biennal 1982-1983 terminé le 31 décembre 1983;

c) L'actif et le passif ainsi que les recettes et les dépenses sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité d'exercice;

d) Les dépenses afférentes aux projets du PNUE entrepris par des organisations coopérantes et des organisations de soutien sont inscrites dans les comptes du PNUE sur la base des décaissements effectifs dont elles lui ont rendu compte. Depuis 1979, le PNUE comptabilise également comme des dépenses les engagements non réglés des organisations coopérantes. Les soldes inutilisés des liquidités détenues par les organisations coopérantes et organisations de soutien sont comptabilisées comme des avances dans les comptes du PNUE;

e) Les comptes sont libellés en dollars des Etats-Unis. Les opérations effectuées dans des monnaies autres que le dollar des Etats-Unis sont comptabilisées au taux de change fixé pour les opérations de l'ONU qui était en vigueur au moment de l'opération. Les différences résultant de la conversion des monnaies au taux de change de l'ONU sont comptabilisées comme des gains ou des pertes au change. En application de la règle de gestion financière 205.2 du Fonds, les pertes et gains au change résultant du versement de contributions volontaires par les gouvernements sont appliqués auxdites contributions. A la fin de l'année, les liquidités, les contributions non versées autres que les contributions annoncées pour des exercices ultérieurs et les sommes à recevoir et à verser dans des monnaies autres que le dollar des Etats-Unis sont reconverties au taux de change de l'ONU applicable;

f) Capital. Le mobilier, le matériel et les autres biens non consommables ne sont pas inscrits à l'actif du PNUE. Les achats sont imputés sur les comptes pertinents du budget de l'année où ils sont effectués;

g) Contributions. Les contributions annoncées sont comptabilisées comme recettes sur la base de l'engagement pris par les donateurs éventuels de verser des contributions en espèces à une ou plusieurs dates déterminées. Les contributions annoncées pour des exercices futurs sont inscrites sous forme de recettes comptabilisées d'avance;

h) Imprévus. Les crédits à prévoir pour les indemnités éventuellement payables aux termes de l'appendice D du Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies au personnel rémunéré à l'aide des fonds d'affectation spéciale et du Fonds du PNUE représentent 1 p. 100 du salaire de base net.

Note 2. Utilisation des monnaies non convertibles

Les dépenses relatives au programme du Fonds pendant l'exercice biennal 1982-1983 (tableau 1.2) qui ont totalisé 46,4 millions de dollars comprenaient des dépenses d'un montant de 9,1 millions de dollars en monnaies non convertibles, dont la ventilation est indiquée ci-après :

	<u>Equivalent en millions de de dollars des Etats-Unis</u>
Dépenses signalées par les organisations de soutien	6,8
Dépenses engagées par les organisations coopérantes	1,4
Montants versés au personnel des projets, remboursables	<u>0,9</u>
Total	<u><u>9,1</u></u>

En outre, les dépenses en monnaies non convertibles au titre du personnel (dépenses relatives au programme et à l'appui au programme) se sont élevées à 0,4 million de dollars. Le montant total des monnaies non convertibles utilisées a par conséquent été de 9,5 millions de dollars. Ces monnaies étaient le rouble (URSS), le forint (Hongrie), le zloty (Pologne), la couronne (Tchécoslovaquie), le lev (Bulgarie), le mark (RDA) et le peso (Cuba).

Au 31 décembre 1983, le solde des disponibilités en monnaies non convertibles détenues dans les banques pour le compte du PNUE s'élevait à 7,4 millions de dollars (état II).

Note 3. Rapport financier des organisations coopérantes et des organisations de soutien

Toutes les organisations coopérantes et organisations de soutien (organisations non gouvernementales et organismes gouvernementaux) qui exécutent des projets du PNUE avaient rendu compte, au 31 décembre 1983, des dépenses qu'ils avaient faites.

Note 4. Sommes à payer

Le tableau suivant donne le détail des sommes à payer :

	<u>Dollars des</u> <u>Etats-Unis</u>
Fonctionnaires	153 492
Fournisseurs	38
Bordereaux interservices attendus des bureaux extérieurs du PNUD	2 486 008
Divers	<u>61 642</u>
Total (état II)	<u><u>2 701 180</u></u>

Note 5. Charges différées

a) Le tableau ci-après donne le détail du montant indiqué dans l'état II à la rubrique des charges différées au 31 décembre 1983 :

	<u>Dollars des</u> <u>Etats-Unis</u>
Avances au titre de l'indemnité pour frais d'études	53 001
Remboursement anticipé des dépenses	5 144
Dépenses de bureaux extérieurs non encore imputées (bordereaux interservices)	<u>2 319 048</u>
Total	<u><u>2 377 193</u></u>

La partie de l'avance sur l'indemnité pour frais d'études qui est censée couvrir l'année scolaire terminée à la date de l'établissement de l'état financier n'est indiquée qu'aux fins de présentation du bilan.

b) Les charges différées d'un montant de 288 211 dollars, qui sont indiquées dans l'état III, représentent des contributions reçues par le Siège de l'ONU mais non encore portées au crédit des comptes du PNUE par bordereaux interservices au 31 décembre 1983.

Note 6. Soldes interfonds

On trouvera ci-après la ventilation des soldes interfonds au 31 décembre 1983 qui apparaissent dans l'état II.

Dollars des
Etats-Unis

Sommes à recevoir de fonds de l'ONU et
au titre de virements interfonds

Fonds généraux d'affectation spéciale
du PNUÉ : (état III)

Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée	148 545
Plan d'action du Koweït	79 307
Convention sur les espèces menacées	27 785
Ateliers régionaux de formation	14 153
Mers de l'Asie de l'Est	17 478
Plan d'action des Caraïbes	13 864

301 132

Contributions de contrepartie
(état VI.1)

398 009

Contributions de contrepartie
(monnaies non convertibles)
(état VI.2)

46 271

Compte spécial pour les dépenses
d'appui au programme (état V.1)

34 050

Fonds d'affectation spéciale pour
le programme de recrutement
d'administrateurs auxiliaires
(état IV.1)

Danemark	951
Allemagne (République fédérale d')	5 464

6 415

Total 785 877

Note 7.

Dollars des
Etats-Unis

Sommes à payer à des fonds de
l'ONU et au titre de
virements interfonds

Fonds général de l'Organisation des Nations Unies	653 159
Fonds de roulement (information) (état VII)	112 525
Fonds d'affectation spéciale pour les prix internationaux dans le domaine de l'environnement (état IV.2)	5 186
Fonds généraux d'affectation spéciale du PNUE (état III)	102
Fonds d'affectation spéciale pour le programme de recrutement d'administrateurs auxiliaires (état IV.1)	2 060
Compte spécial pour la lutte contre la désertification (état V.2)	<u>89</u>
Total	<u><u>773 121</u></u>

Les soldes interfonds entre le Fonds général de l'Organisation des Nations Unies, le Fonds du PNUE et les fonds généraux d'affectation spéciale du PNUE sont réglés périodiquement.

Notes

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-neuvième session, Supplément No 31 (A/9631 et Corr. 2), p. 141, point 73, alinéa h).

2/ Ibid., trente-septième session, Supplément No 5F (A/37/5/Add.6), sect. II.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي نتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
